La Presse

Le plus grand quotidien français d'Amérique

ÉDITION DU
DIMANCHE

Montréal,
dimanche 31 janvier 1999
115e année No 100
56 pages, 4 cahiers
60 ¢ TAXES EN SUS
RÉGION EST DE QUÉBEC 65 ¢ / ÎLES-DE-LA-MADELEINE 1 $ / FLORIDE 1,75 $ U.S.

AILES
LES AILES DE LA MODE
LA SAISON DES SOLDES



Personnalité de la semaine
Francine Décary
page A12



Stéphane Laporte
Le Super Bowl contre Lynda Lemay
page A5



Santé
Le diabète: le mal du XXIe siècle
cahier C

Hockey
Hurricanes 3
Canadiens 1
page S7

Le PQ invité à un brassage d'idées sur son option

KATIA GAGNON
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Même si les Québécois n'ont pas péché par enthousiasme à l'endroit du Parti québécois aux dernières élections, le premier ministre Bouchard estime tout de même que la population a accepté qu'on lui fasse « la démonstration de la nécessité de la souveraineté » et lance donc, pour la prochaine année, une grande opération de conviction à laquelle des fonds publics pourraient être consacrés.

À l'occasion du premier conseil national de son parti depuis les dernières élections, le chef péquiste a invité ses troupes à tenir, d'ici le congrès de son parti qui aura lieu en mai 2000, un « grand brassage d'idées » sur la souveraineté. Et ce, même si les Québécois ont choisi le Parti québécois « sans excès » le 30 novembre dernier: sur la question de la souveraineté, « ils ne nous ont pas plébiscités », admet Lucien Bouchard.

Mais « s'ils ne voulaient pas entendre parler de souveraineté, s'ils ne voulaient pas entendre parler de référendum, ils pouvaient élire le Parti libéral », tranche le premier ministre. La souveraineté, « ce n'est pas un slogan, ce n'est pas une stratégie électorale, ce n'est pas un gadget, c'est une nécessité ». En conséquence, poursuit-il, « l'année qui vient doit nous donner les moyens intellectuels, argumentaires, la cohésion et la force de conviction nécessaire pour qu'une majorité de Québécois se persuadent de la nécessité de la souveraineté. Il faut que tout le Québec se penche sur son avenir politique ».

Et comme le nerf de la guerre, c'est l'argent, le chef péquiste invite son parti à créer un fonds de promotion de la souveraineté. L'argent des contribuables pourrait-il lui aussi être investi dans l'opération? « Si nous utilisions les fonds publics pour susciter une discussion sur l'avenir politique du Québec, nous le ferions de façon très raisonnable et ce serait sans commune mesure avec ce qu'Ottawa fait », répond M. Bouchard.

Voir **LE PQ** *en A2*

C'est Leonardo!

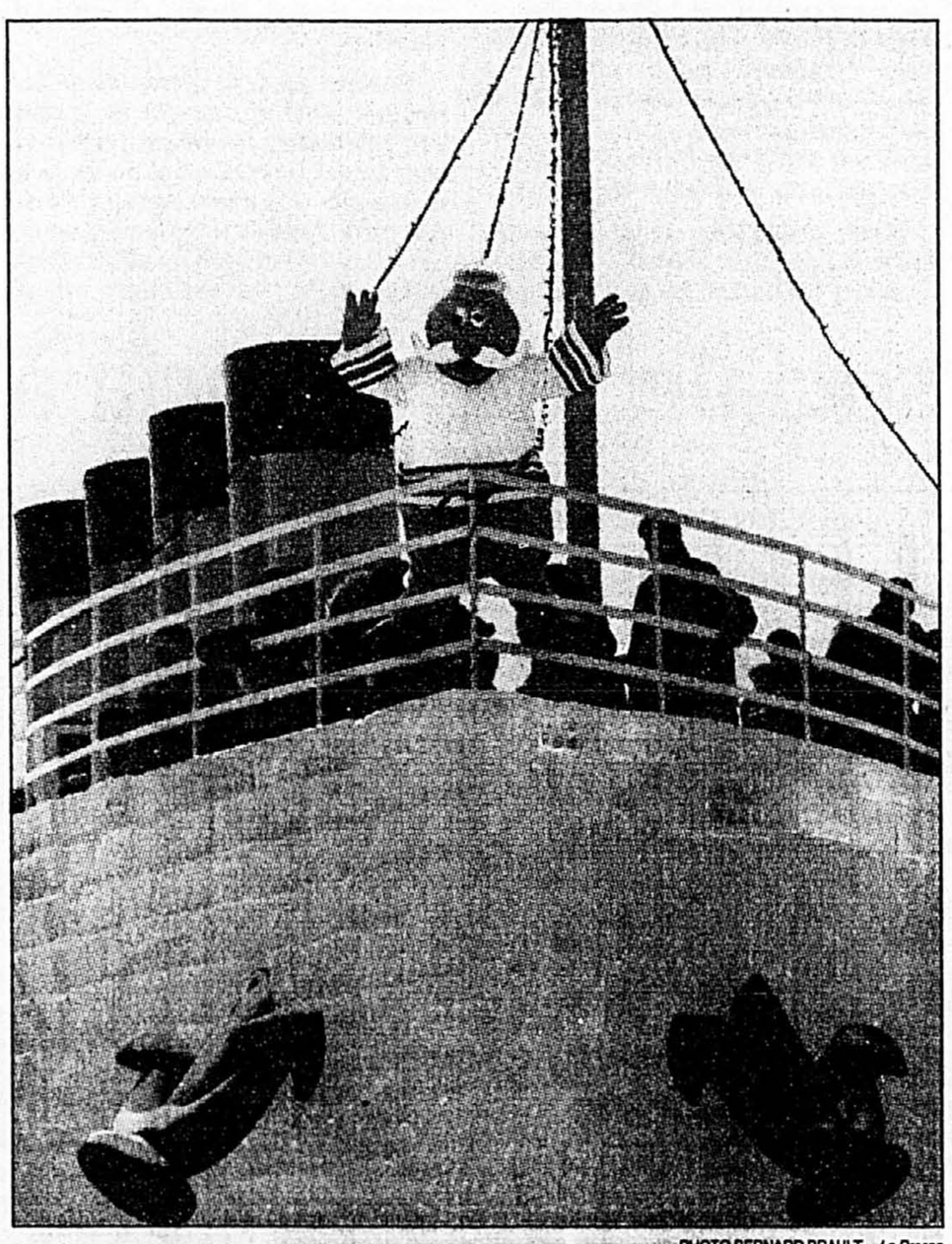


PHOTO BERNARD BRAULT, *La Presse*

Un personnage à moustaches s'est pris un moment pour le beau Leonardo à la proue du *Titanic* de glace de la fête des Neiges. Mais la doublure de Kate Winslet manquait à l'appel. Plus de 20 000 visiteurs ont visité hier le parc des Îles. Et environ 7000 laissez-passer ont été vendus, l'effigie de Boule de neige n'étant pas nécessaire pour les cinq ans et moins. L'affluence s'annonce bonne aujourd'hui encore pour le dévoilement des gagnants du concours de sculpture sur neige, la météo prévoyant du soleil et des températures modérées. La fête des Neiges se poursuit tous les jours jusqu'au 14 février à l'île Sainte-Hélène.

Les boss voleront en 2000!

Agence France-Presse
LONDRES

Des responsables de British Airways se sont vu intimer l'ordre de prendre l'air le soir du réveillon marquant le passage à l'an 2000, pour prouver que le fameux bogue ne fera pas s'écraser les avions.

Selon le *Sunday Times*, la direction de la plus grande compagnie aérienne du monde a décidé que la meilleure façon de rassurer les passagers anxieux sera de faire voler 16 hauts responsables, dont cinq membres de la direction, aux douze coups de minuit.

« Ce n'est pas une opération kamikaze », a indiqué un responsable de BA au *Sunday Times*. « Nous pourrions avoir à éviter certaines régions où les systèmes de contrôle aériens apparaissent douteux, mais j'ai toute confiance dans nos avions », a-t-il ajouté.

Le *Sunday Times* a indiqué qu'un sondage réalisé par la firme informatique ICL montrait que 40 % des personnes interrogées refuserait de voler pour le Nouvel An, et que la proportion était encore plus élevée parmi les spécialistes informatiques.

La décision de BA a déjà un précédent, en Chine, où les patrons des compagnies aériennes chinoises devront emprunter l'avion le 1er janvier 2000.

Selon l'Association des transporteurs aériens, les compagnies aériennes vont dépenser environ 2,3 milliards US pour se préparer à éviter les problèmes liés au passage à l'an 2000.

L'origine du bogue de l'an 2000 vient du fait que pour économiser espace et données, fabricants, informaticiens et programmateurs ont pris l'habitude d'utiliser deux chiffres pour représenter une année (99). C'est ainsi que l'an 2000 s'écrit 00 et que les systèmes qui font intervenir des dates peuvent confondre 00 avec 1900.

En conséquence, entend-on dire, les ascenseurs s'arrêteront entre deux étages, les avions tomberont en plein vol, les systèmes boursiers s'affoleront, les banques mélangeront leurs comptes, des régions entières seront plongées dans l'obscurité.

L'union sociale: de Victoria à Toronto

VINCENT MARISSAL
VICTORIA

Après deux jours de négociations intenses entre Ottawa et les provinces, la réunion de Victoria s'est terminée sur une bonne et une mauvaise nouvelle. La bonne, c'est que personne n'a claqué la porte et que les pourparlers sur l'union sociale reprendront vendredi à Toronto. La mauvaise, c'est que bien peu de progrès a été fait sur les points majeurs que sont le droit de retrait avec compensation et le financement des programmes provinciaux par Ottawa.

À la sortie de la réunion, qui s'est étirée jusqu'à hier midi dans la capitale de la Colombie-Britannique, le gouvernement fédéral et les provinces ont parlé officiellement de « progrès énormes », même si, ont-ils ajouté, il reste beaucoup de travail à faire avant la prochaine rencontre.

Le ministre québécois des Affaires intergouvernementales canadiennes, Joseph Facal, a lui aussi tenté de maintenir l'optimisme en indiquant que « petit à petit, l'eau traverse le rocher », mais il ne semblait pas lui-même vraiment convaincu.

M. Facal dit garder confiance en la bonne foi de son homologue fédérale, Anne McLellan, mais il constate que sur le fond, rien n'a bougé après deux jours et demi de négociation serrée à huis clos.

L'écart entre Québec et Ottawa reste toujours aussi grand sur la question du droit de retrait avec pleine compensation.

« Nous avions deux positions, celle présentée par le gouvernement fédéral à Halifax, et celle des provinces décidée à Saskatoon. Nous avons toujours deux positions, a simplement indiqué M. Facal, confirmant qu'il sera à Toronto cette semaine.

Voir **L'UNION** *en A2*

Un paria à la barre

RICHARD HÉTU
collaboration spéciale

La Presse à **NEW YORK**

Sidney Blumenthal a commis un crime impardonnable aux yeux des journalistes de Washington. En juin 1997, il a abandonné leur beau métier pour accepter un poste de conseiller en communication à la Maison-Blanche. C'était comme s'il avait vendu son âme au diable. De détecteur de mensonges en puissance, il devenait un rouage clé de la *spin* clintonienne, cette redoutable machine à embobiner les médias et le public.

À en croire les journalistes, Blumenthal a toujours rêvé d'être la grosse attraction à Washington, ayant une très haute opinion de sa propre personne. Son moment sous les projecteurs est arrivé. Mercredi, le conseiller de la Maison-Blanche témoignera dans le procès en destitution du président Clinton. Dans la capitale américaine, ils seront nombreux à prier pour qu'il se casse le nez.

Blumenthal n'est pas aussi bien connu du grand public que les deux autres témoins cités à la barre, Monica Lewinsky et Vernon Jordan, qui seront interrogés séparément demain et mardi. Mais il est, de loin, celui qui suscite la plus grande animosité. Et pas seulement chez les journalistes. Les républicains le détestent tout aussi cordialement, sinon plus.

À titre de journaliste, Blumenthal a travaillé pour les plus grands journaux et magazines, du *Washington Post* au *New Yorker* en passant par *The New Republic*. Son talent n'a jamais été mis en doute, mais son impartialité a été attaquée dès l'arrivée de Bill Clinton sur la scène nationale. Pendant la campagne présidentielle de 1992, par exemple, il a fait des pieds et des mains pour qu'une collègue du magazine *Vogue*, Julia Reed, s'abstienne d'écrire un reportage soulevant des questions sur le « caractère » de l'ex-gouverneur de l'Arkansas.

Après la campagne électorale de 1992, Blumenthal a continué à défendre Clinton contre vents et marées. Correspondant du *New Yorker* à Washington, il a refusé d'écrire sur l'affaire Whitewater, un scandale bidon, à son avis. Avant tout le monde, il a accusé Paula Jones d'être une marionnette de « l'extrême droite ». Et il n'a jamais ménagé ses critiques à l'égard de ses collègues de Washington, dont le « déclin relatif » était dû en partie à leur arrogance, selon lui.

Avec le recul, il semble que Blumenthal n'était pas trop loin de la cible. Mais sa position est devenue intenable au *New Yorker*, où il a été remplacé à titre de correspondant à Washington en 1995 par un critique féroce de Clinton, Michael Kelly.

L'embauche de Blumenthal par la Maison-Blanche a été tournée en dérision par les médias. « Le cheerleader de Bill Clinton sera désormais payé par la Maison-Blanche pour ses encouragements », a écrit *The New York Observer*. Avec de la chance, « il sera payé rétroactivement », a renchéri *The New Republic*.

Voir **UN PARIA** *en A2*

Un mal de l'Histoire

Montréal a innové en érigeant l'an dernier un monument à la mémoire des victimes de tous les génocides du 20e siècle, *La Réparation*, de Francine Larivée, dévoilé à l'occasion du 83e anniversaire du génocide arménien en Turquie. Un nombre croissant d'organisations souhaite que le Musée canadien de la civilisation, au lieu de créer un musée de l'Holocauste, établisse de la même façon un musée du génocide. Car le génocide est un mal aussi vieux que l'humanité et pour les survivants, c'est globalement qu'il incombe de combattre cette propension aux crimes collectifs.

Nos informations, page A8

335
JOURS AVANT L'AN 2000

INDEX

Petites annonces		- affaires	C9	Bandes dessinées	C7	Génies en herbe	C11	Mot mystère	C9
- index	C6	Arts et spectacles	B9 à B12	Bridge	C8	Horoscope	C8	Politique	A4
- immobilier	C6 et C7	- horaire spectacles	B12	Décès	C10	La presse d'ailleurs	A11	Tabloïd Sports	
- marchandises	C7 et C8	- horaire télévision	B2	Feuilleton	C9	Loteries	A2 et A6	- Réjean Tremblay	S5
- emplois	C8	- Les uns les autres	B9	Êtes-vous observateur?	C6	Monde	A9 à A11	Têtes d'affiche	C5
- automobile	C8 et C9					Mots croisés	C6 et C11	Zap	cahier B

SCIENCES
Hormone bovine: la controverse se poursuit
page C12

MÉTÉO
Ensoleillé
Max. -5, min. -8
cahier Sports
page 20

6 21924 98765 1

Suites de la une

Le PQ invité à un brassage d'idées sur son option

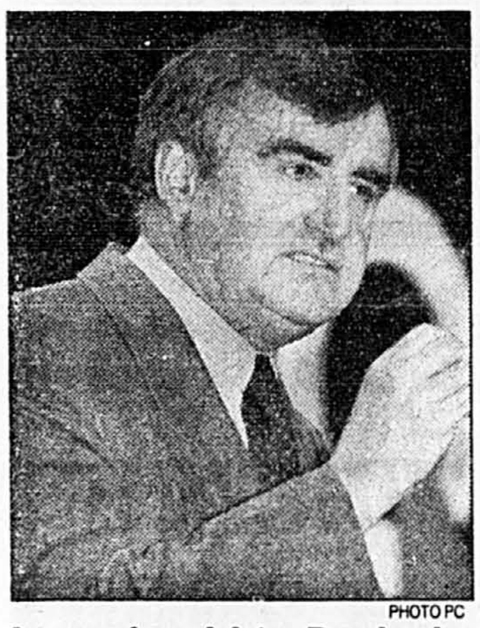


PHOTO PC

Le premier ministre Bouchard s'adressant à ses troupes hier à Québec

LE PQ / *Suite de la page A1*

Pas question cependant de répéter l'expérience des commissions régionales sur la souveraineté, lancées en année préréférendaire par l'ex-premier ministre Jacques Parizeau. « La discussion doit être suscitée naturellement. En 1995, on se préparait pour un référendum imminent. Ce n'est pas le cas, cette fois », dit le premier ministre. Il refuse cependant de préciser davantage la forme que prendra ce brassage d'idées, mais évoque à plusieurs reprises la commission Bélanger-Campeau, qui s'est penchée en 1991 sur l'avenir du Québec à la suite de l'échec de Meech.

Cette profession de foi souverainiste du premier ministre a semblé rassurer les membres de l'aile pure et dure du Parti québécois, dont plusieurs avaient rué dans les brancards avant le conseil national, et présenté, au grand déplaisir de la direction nationale, des propositions visant à relancer le débat sur la souveraineté. « Ce n'est pas en 45 jours d'une campagne référendaire qu'on va gagner le référendum. Il faut qu'on mette tout de suite les mécanismes en place pour que la souveraineté devienne quelque chose qui va de soi », commente André Reny, délégué de Mercier.

D'autre part, à quelques semaines de l'ouverture de la session parlementaire, les péquistes ont résolu de faire de la révision de la loi électorale le premier projet de loi qui sera soumis aux parlementaires. Lors d'un débat particulièrement émotif, les militants ont réclamé que les électeurs soient tenus de s'identifier lorsqu'ils se rendent au bureau de vote avec une des pièces reconnues, mais veulent aussi que le gouvernement produise, éventuellement, une carte électorale en bonne et due forme. Une commission de révision permanente serait chargée de passer la liste électorale au peigne fin.

Les militants péquistes ont également réaffirmé la nécessité, lors de la prochaine session, de présenter une loi interdisant le recours aux clauses discriminatoires. La résolution n'a cependant pas provoqué les flammèches attendues puisque les militants ont évité de se prononcer sur l'étendue de la législation réclamée. Le gouvernement évitera cependant le recours à tous les types de clauses d'exclusion dans ses propres conventions collectives.

L'union sociale: de Victoria à Toronto

L'UNION / *Suite de la page A1*

En entrant à la réunion, hier matin, le ministre Facal a toutefois été on ne peut plus clair sur les intentions du gouvernement Bouchard. « Le retrait du fédéral avec compensation dans les programmes de compétence provinciale est la condition minimale du Québec, a-t-il dit. Sans ça, il n'y aura pas d'entente. On a fait déjà beaucoup de progrès en acceptant d'investir notre part d'argent (qui reviendrait au Québec) dans les mêmes secteurs que ceux couverts par les initiatives fédérales. »

En repartant d'Halifax, à la mi-janvier, les provinces avaient compris qu'Ottawa proposait la possibilité de se retirer avec sa part de financement pour les nouveaux programmes financés par Ottawa mais fournis par les provinces.

À la lecture des documents du gouvernement fédéral, les ministres provinciaux concluent que le droit de retrait ne s'appliquerait en fait que si la province a déjà un programme similaire à celui lancé par Ottawa.

Selon la ministre de la Justice, les documents présentés aux provinces reprenaient fidèlement ses paroles d'Halifax. Choquée de la réaction des provinces, qui ont défilé jeudi au micro pour dénoncer le recul d'Ottawa, Mme McLellan s'est emportée contre « les ministres provinciaux qui ont peur de retourner dire à leur premier ministre qu'ils n'ont pas obtenu tout ce qu'il y avait sur leur liste d'épicerie ».

Dans les coulisses, les provinces ont insisté davantage sur le travail qu'il reste à faire que sur les progrès réalisés à Victoria.

« On est très loin, affirme un négociateur provincial. On a reculé sur la question du financement adéquat des programmes provinciaux et on n'a pas bougé sur le droit de retrait. Sur le reste, on a fait des progrès sur des principes très généraux comme l'imputabilité. »

Des chiffres ont été avancés au cours du week-end: Ottawa, affirment les provinces, mettra un milliard de plus dans son budget de février dans les transferts (la santé d'abord), rien en 2000 et 1,5 milliard de plus en 2001, ce qui rehausserait le plancher du Transfert social canadien à 15 milliards. On serait encore loin des 18,5 milliards réclamés par les provinces, mais Ottawa soutient que le transfert des points d'impôt depuis 1995 compense la différence.

Les provinces cherchent toutefois à obtenir l'assurance que la hausse des transferts ne sera pas que passagère. Elles veulent qu'Ottawa s'engagent à assurer la pérennité du financement.

Le front commun des provinces, créé à Saskatoon en août, a survécu à cette nouvelle ronde de négociation, mais l'ambiance est plus difficile, note Bernard Thériault, ministre du Nouveau-Brunswick.

« C'est plus stressant et mangeur d'énergie, dit-il, en raison de la nature du débat. »

Sans critiquer la position « dogmatique » du Québec — historique, corrige-t-il — M. Thériault souligne qu'elle ne laisse pas beaucoup de marge de manoeuvre.

« C'est une position difficile parce qu'elle bloque les options, estime M. Thériault. On est en train de négocier, si personne ne bouge, il n'y aura pas de négociation. On ne peut pas parler de négociation sans parler de flexibilité. »

Personne n'a voulu s'avancer sur la durée des négociations, question de ne pas faire monter la pression à mesure que l'on s'approche d'une date butoir.

Les provinces et le gouvernement fédéral refusent aussi de faire un lien entre ces négociations et le prochain budget Martin, quoique tous les ministres avouent que les prochaines décisions budgétaires du gouvernement Chrétien auront une grande répercussion sur les pourparlers de l'union sociale.

Un paria à la barre

UN PARIA / *Suite de la page A1*

Au sein de l'administration Clinton, Blumenthal a officiellement contribué à l'écriture des discours majeurs du président, en plus de se mêler de politique étrangère. Officieusement, il a également servi d'éminence grise à la première dame des États-Unis, l'encourageant notamment à parler d'un « vaste complot de la droite » pour défendre son mari dans les premières heures de l'affaire Lewinsky.

Dans les mois suivants, Blumenthal a été accusé par Kenneth Starr et les républicains de divulguer à la presse des informations négatives sur les adversaires du président, dont Henry Hyde, Bob Barr et Dan Burton, membres de la Chambre des représentants.

Mercredi, lors de sa comparution, Blumenthal sera notamment interrogé sur ses conversations avec Clinton au début du Monicagate. Devant le grand jury de Starr, le conseiller de la Maison-Blanche a déjà révélé que son patron lui avait juré ne jamais avoir eu de relations sexuelles avec l'ex-stagiaire. Selon son témoignage, le président avait précisé qu'il avait refusé les avances de Lewinsky et que celle-ci l'avait « menacé » de raconter au monde qu'« ils avaient une liaison ».

Sous le couvert de l'anonymat, Blumenthal avait eu tôt fait de raconter la version de Clinton aux journalistes.

Les républicains veulent se servir du témoignage de Blumenthal pour prouver que Clinton a menti aux membres de son entourage sur sa liaison avec Lewinsky afin d'influencer leur témoignage éventuel devant le grand jury de Starr, faisant ainsi entrave à la justice.

L'assignation de Blumenthal à comparaître dans le procès de Clinton n'en a pas moins surpris plus d'un à Washington. À peu près tous les observateurs s'attendaient à ce que la secrétaire de Clinton, Betty Currie, fasse partie du trio de témoins avec Lewinsky et Jordan. Currie a joué un rôle clé dans le Monicagate en rapatriant et en cachant sous son lit les cadeaux que le président avait offerts à l'ex-stagiaire.

Mais les « procureurs » républicains, qui sont tous de race blanche, ne voulaient sans doute pas prendre le risque de mal paraître en mettant sur la sellette une Noire de 55 ans. Face à Blumenthal, en revanche, ils pourront se défouler.

Ce ne sont sûrement pas les journalistes de Washington qui protesteront.

Les Inuits réclament leur part

Presse Canadienne
OTTAWA

Les autochtones étant exclus des négociations portant sur l'union sociale, le chef de l'Assemblée des premières nations, Phil Fontaine, a profité d'une nouvelle étude sur l'état de santé des autochtones pour affirmer, vendredi, que ces derniers devraient recevoir entre 300 et 400 millions de tout nouveau montant qu'Ottawa injecterait dans la santé.

M. Fontaine a brandi un sondage réalisé auprès de 10 000 autochtones et Inuits, qui révèle, entre autres, que 60 % d'entre eux fument la cigarette, soit le double de la moyenne de la population canadienne. Et chez les 20-24 ans, c'est pas moins de 72 % qui s'adonnent au tabagisme.

Rendue publique vendredi dans le cadre d'une réunion des chefs des premières nations, l'étude indique également que les autochtones ont plus de chances d'être atteints de maladies chroniques, comme le cancer et l'hypertension. Le diabète, par exemple, affecte déjà un autochtone sur cinq âgé de 45 ans et plus. De plus, ceux habitant une réserve vivent en moyenne dix ans de moins que le reste de la population.

À défaut de pouvoir participer aux discussions de Victoria (et de Toronto), le chef des premières nations a misé sur le sondage pour étayer sa thèse. Les provinces, croit-il, ne peuvent être les seules à bénéficier des nouveaux montants qu'Ottawa devrait consacrer à la santé dans le budget prévu pour le 16 février.

« Il est clair que l'état de santé des premières nations continuera de se détériorer si les autochtones et les gouvernements fédéral et provinciaux ne se concertent pas pour intervenir », a déclaré M. Fontaine.

La rumeur veut qu'Ottawa profite de ce prochain budget pour réinjecter 1 milliard dans la santé, un montant qui s'élèverait graduellement à 2,5 milliards dans les années à venir.

Après avoir pris connaissance des résultats de l'étude, David Dodge, sous-ministre au ministère fédéral de la Santé, a cependant refusé de dévoiler quelle part des nouveaux investissements irait aux premières nations.

M. Fontaine a déjà réussi à convaincre le gouvernement fédéral d'une chose, ce dernier lui ayant promis de ne pas charcuter le budget du programme qui couvre la totalité des frais de lunettes, de soins dentaires et de transport médical pour tous les autochtones.

Une réunion de jeunes autochtones tenue à huis clos, à Ottawa — et à laquelle a pu assister la *Presse Canadienne* —, a permis de constater que certains tiennent aussi à obtenir des fonds additionnels du gouvernement fédéral pour des centres communautaires, par exemple, pour enrayer le phénomène de l'abus de drogue et d'alcool.

La Presse

Renseignements : (514) 285-7272
Abonnement : (514) 285-6911
Télécopieur pour abonnement : (514) 285-7039
Lundi au vendredi de 6 h 30 à 17 h 30
Samedi de 7 h à midi
Dimanche de 7 h à 11 h
Rédaction : (514) 285-7070
Promotion : (514) 285-7100

Les petites annonces : (514) 285-7111
Télécopieur : (514) 848-6287
Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30

Décès, remerciements : (514) 285-6816
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces
Détaillants : (514) 285-6931
National, TéléPlus : (514) 285-7306
Carrières et professions, Nominations : (514) 285-7320

Comptabilité
Grandes annonces : (514) 285-6892
Les petites annonces : (514) 285-6900

La Presse est publiée par: *La Presse, Ltée,* 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.
Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés.
Envois de publication canadienne - Contrat de vente numéro 0531650» Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

LOTERIES

La quotidienne
à trois chiffres : **385**
à quatre chiffres : **9118**
6/49: **4 22 23 38 42 43 Compl. 49**
avec extra: **0 0 3 9 9 6**

INSOLITE

Pour une seule frite!

■ Certains directeurs ne téléphonent pas aux parents après un joyeux chahut à la cantine. Non, ils appellent la police. Polly Skarupa, la mère d'un gamin condamné à vingt jours de travaux d'intérêt général parce qu'il a eu l'audace de lancer une seule malheureuse frite dans la cantine du collège de Burgettstown, en Pennsylvanie, estime que son fils de 14 ans, Brett, qui n'avait jamais eu de problèmes auparavant, avait été suffisamment puni. « Y a-t-il eu bagarre ou des vêtements endommagés? Il a eu trois jours de suspension et a été puni à la maison. Il a payé pour ce qu'il a fait. » Elle a décidé de faire appel. « On peut voir ça de deux façons », a dit le juge Gary Havelka. « Soit on le voit comme un incident isolé où une seule frite est lancée, soit — si rien n'est fait — ce genre d'incident se multiplie. »

DEMAIN DANS LA PRESSE



Pourquoi une camionnette?

■ Depuis quelques années, les camionnettes ont la cote en Amérique, au point de dominer les classements des véhicules les plus populaires, toutes catégories confondues. Notre chroniqueur Denis Duquet dresse un bref tableau des forces en présence et s'interroge sur les raisons qui motivent les acheteurs à adopter ces mastodontes en guise de véhicule de tourisme. Il analyse également l'incursion de Toyota dans la catégorie des plus gros avec le nouveau Tundra. À lire demain dans le cahier Auto.

QUESTION DU JOUR

La Presse Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le (514) 285-7333; au son de la voix, faites le 1.

Êtes-vous en faveur d'un dollar commun à toute l'Amérique?

Le gouvernement a-t-il raison de vouloir rendre plus souple le rapport maître-élèves?
À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 40 %
Non: 60 %

NDLR: Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.

Salut Bonjour
Vous en aurez pour votre argent !
Spécial Finances Personnelles
avec Benoît Johnson et Michel Girard, chroniqueur financier
aujourd'hui 10h
TVA
2721170-M

La Presse

Le mot du jour

rive

■ En face de Montréal, la rive sud désigne un territoire administratif, ce qui entraîne l'usage de deux majuscules et d'un trait d'union.

— Les maires de la Rive-Sud s'opposent aux trains de banlieue.

— Hausse des tarifs de la Société de transport de la Rive-Sud.

On se rappellera également que c'est l'île de Montréal et non l'île Jésus (encore moins les villes de la couronne nord) qui, chez nous, forme la rive nord du Saint-Laurent.

Le Lexique des difficultés du français dans les médias
de l'auteur du Mot du jour
La Presse : (514) 285-7364 / 19,95 $ + taxes

L'EXPRESS DU MATIN

Saisie de détonateurs

■ Trois perquisitions effectuées par la police de la CUM dans la nuit de vendredi à samedi ont permis l'arrestation de trois personnes ainsi que la saisie de 633 détonateurs, de deux livres de marijuana et de 10 grammes de PCP. La première perquisition a été effectuée dans un logement situé au 12 405, boulevard Langelier, à Montréal-Nord. Les agents du projet HARM et de l'antigang y ont procédé à l'arrestation de trois hommes, dont un adolescent. Un des suspects, Jean-Claude Courcy, 33 ans, a été accusé hier de possession de stupéfiants et d'explosifs. Les agents ont également mis la main sur une livre de marijuana et 10 g de PCP. La seconde frappe policière au 11 959, boulevard Matte, également à Montréal-Nord, a permis la saisie d'une autre livre de marijuana et de deux détonateurs. C'est toutefois au 6024, rue Bordeaux, à Montréal, dans un commerce où il se vend de tout, que les policiers ont eu la main chanceuse. Sur place, 631 détonateurs ont été saisis. Les explosifs se trouvaient dans deux contenants de cinq gallons.

Tentative de meurtre

■ Le commis d'un dépanneur Provi-Soir situé à l'angle des boulevards Pierrefonds et des Sources, à Pierrefonds, a été sauvagement attaqué vers 2 h 25 hier par deux hommes, qui ont tenté de voler le contenu du tiroir-caisse. Les deux intrus, l'un de race blanche et l'autre de race noire, ont sonné à la porte pour entrer dans le commerce. Une altercation a suivi et l'employé, âgé de 23 ans, a reçu un coup de couteau au thorax. Il a été transporté à l'hôpital, où les médecins ont constaté qu'il avait un poumon perforé. Ses agresseurs ont pris la fuite en emportant uniquement quelques paquets de cigarettes.

Six arrestations

■ Cinq hommes et une femme âgés de 20 à 30 ans, reliés au groupe des Rock Machine, ont été appréhendés dans la nuit de vendredi à samedi au bar La Queue Leu Leu, au 140, rue Saint-Paul Est, dans le Vieux-Montréal. Les agents qui répondaient alors à un appel pour menaces de mort ont procédé à l'arrestation des suspects. La femme était en possession d'un pistolet de calibre 9mm.

Automobiliste frustré

■ Un homme de 38 ans, fortement intoxiqué par l'alcool, qui avait été chassé d'un restaurant-bar situé au 570 rue Jarry Ouest, a décidé de revenir avec son véhicule utilitaire et d'enfoncer la vitrine du commerce. Le véhicule est toutefois demeuré coincé et l'homme a pris la fuite à pied pour être rejoint par les policiers à deux coins de rue des lieux de son crime. Il sera accusé par voie de sommation de méfait, de délit de fuite, de voies de fait et de conduite avec facultés affaiblies.

Incendie

■ Un incendie qui a éclaté hier après-midi dans un gratte-ciel situé au 4854, chemin de la Côte-des-Neiges, a forcé l'évacuation des 19 étages de l'édifice. Répondant à une deuxième alerte, les pompiers de Montréal ont rapidement maîtrisé le début d'incendie qui faisait rage au 18e étage de l'immeuble. Personne n'a été blessé et les locataires ont pu réintégrer leurs logements.

Voleur recherché

■ La police de Laval demande la collaboration du public afin de mettre la main au collet d'un homme qui a commis un vol à l'étalage au magasin Sears, situé au Carrefour Laval, le 18 septembre dernier. Repéré par des agents de sécurité, l'homme a quitté le magasin en enfourchant un vélo. Rejoint par deux agents de sécurité qui ont tenté de l'arrêter, l'individu a résisté à son arrestation et a sorti un tournevis avec lequel il a menacé les agents avant de prendre la fuite. Il s'agit d'un homme de race blanche, âgé de 35 à 40 ans. Il mesure 1,85 m et pèse 95 kg. Il avait les cheveux rasés et portait une barbe. Toute information pouvant permettre de retracer cet homme peut être transmise à la police de Laval en composant le 450-662-4636.

Pont Victoria : une voie en moins et des maux de tête de plus

Le transport en commun est la meilleure solution

RIMA ELKOURI

Le pont Victoria, autrefois appelé « la huitième merveille du monde », pourrait devenir dès demain matin un réel cauchemar pour les automobilistes.

Si vous êtes un habitué du pont, songez à explorer d'autres routes ou des solutions de rechange, car jusqu'au 21 février, la circulation y sera limitée à une seule voie afin de permettre au Canadien National d'entreprendre la seconde phase d'un projet de réfection qui prendra fin en novembre 2000.

L'Agence métropolitaine de transport (AMT) recommande aux automobilistes qui veulent éviter les maux de tête d'utiliser un des neuf stationnements incitatifs gratuits de la Rive-Sud (qui comptent en tout 3000 places).

À Brossard, il est préférable de se garer dans le nouveau stationnement incitatif Chevrier (situé près du golf municipal) plutôt qu'à l'autoparc Brossard-Panama qui est souvent plein très tôt le matin, précise Raymond Allard, porte-parole de la Société de transport de la Rive-Sud de Montréal (STRSM). De là, l'autobus 90 met 20 minutes à atteindre le centre-ville de Montréal (1000, rue de La Gauchetière).



Infographie *La Presse*

Pour éviter de vivre des heures de pointe infernales, les usagers du pont Victoria devront dès demain trouver des solutions de rechange. L'AMT les invite à laisser leur voiture dans un des neuf stationnements incitatifs gratuits de la Rive-Sud. De là, des services d'autobus express roulant dans des voies réservées leur permettront d'accéder au centre-ville rapidement et sans stress.

Un accès rapide, sans stress

Aux abords des autres stationnements incitatifs, les usagers auront aussi, grâce à des autobus express roulant dans des voies réservées, un accès rapide et sans stress, dit-on, non seulement vers le terminus du centre-ville, mais aussi vers les stations de métro Longueuil, Radisson et Angrignon (voir carte).

Par ailleurs, pour faciliter l'accès au métro Longueuil, la STRSM a aménagé une voie réservée, aux heures de pointe, dans les rues Riverside et Saint-Charles, entre la rue Sanford, à Saint-Lambert, et la rue Lafayette, à Longueuil.

Et depuis l'automne, les autobus ont un accès plus rapide au terminus Brossard et à la voie réservée du pont Champlain grâce à une série de mesures préférentielles entre les rues Lawrence et Panama, le long du boulevard Taschereau.

Le covoiturage

Ceux qui tiennent coûte que coûte à utiliser leur automobile sont invités à opter pour le covoiturage ou à restreindre leurs déplacements pendant les heures de pointe. Ou encore à emprunter les ponts Champlain ou Jacques-Cartier, qui risquent d'être fort engorgés.

Rappelons que jusqu'au 26 février, le pont Victoria sera complètement fermé du côté ouest. Le côté est (faisant face au pont Jacques Cartier) restera ouvert en direction de Montréal de 20 h à 13 h et, inversement, de 13 h à 20 h, vers Saint-Lambert.

Du 1er mars au 7 mai, les automobilistes excédés auront droit à un petit répit : certaines restrictions seront en vigueur, mais seulement durant le week-end. Toutefois, du 10 mai au 19 novembre 1999, leur patience sera à nouveau mise à rude épreuve : le côté est du pont sera complètement fermé.

Un projet de 38 millions

Initiative commune du CN et de Transports Canada, le projet de restauration de ce pont inauguré en 1860, le premier à franchir un grand fleuve en Amérique du Nord, coûtera 38 millions.

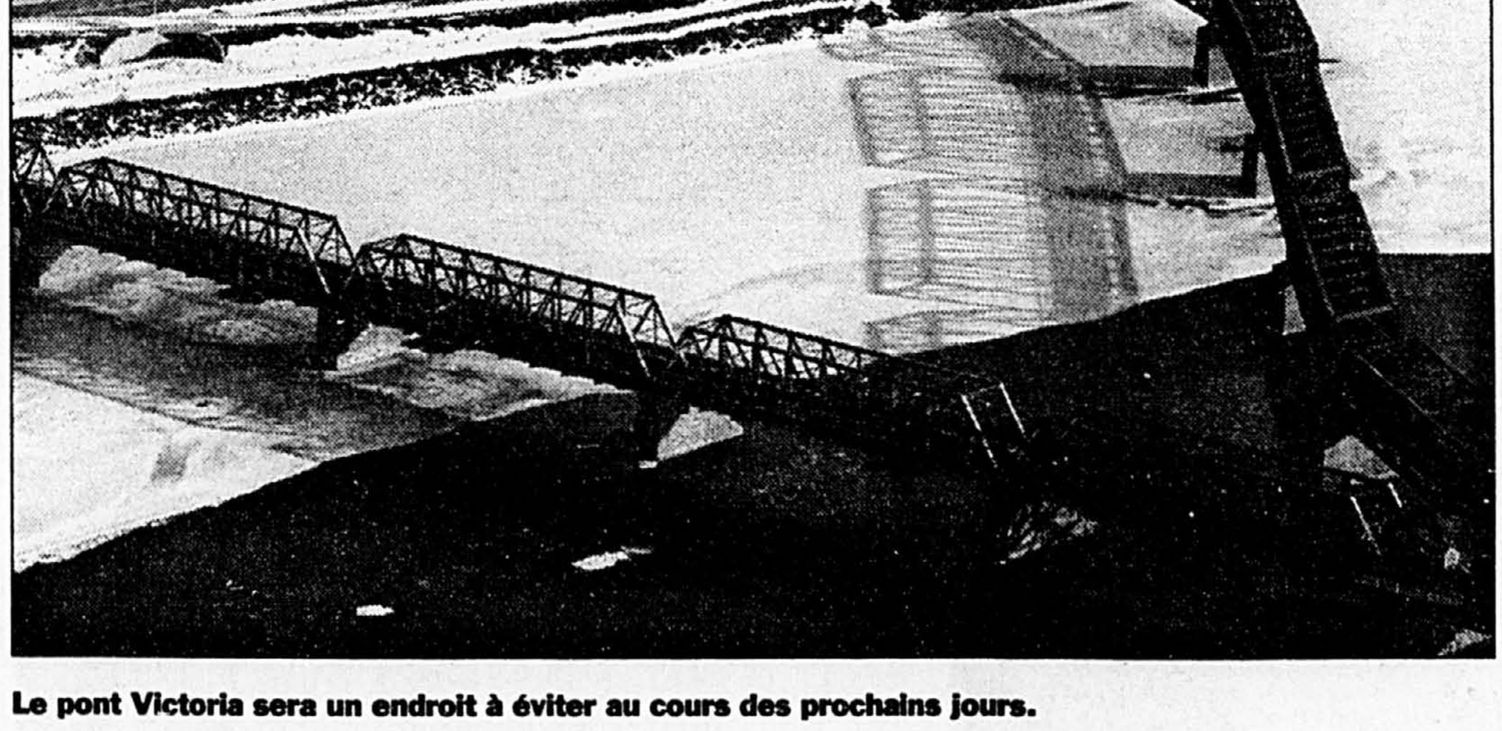
La première phase, de juillet à novembre 1998, visait le renforcement de poutres en porte-à-faux qui supportent directement les tabliers du pont. Au cours de la seconde phase, qui s'étendra du 1er février au 19 novembre 1999 et du 3 avril au 17 novembre 2000, on remplacera plusieurs travées routières et on réparera les tabliers routiers du pont, ce qui inclut le remplacement de la surface en treillis métallique.

POUR INFORMATION

Ligne info-travaux (Canadien National) : (514) 399-8877

Stationnements incitatifs (Agence métropolitaine de transport) : (514) 287-8726

État des routes (Transports Québec) : (514) 283-3010



Le pont Victoria sera un endroit à éviter au cours des prochains jours.

Le démontage des stands du Salon de l'auto va bon train

MARIE-CLAUDE GIRARD

Le démontage des stands du Salon de l'auto va bon train au point où les zones les plus éloignées de la déchirure de la toile étaient presque entièrement dégagées hier après-midi, selon la coordonnatrice de Triangle, l'entreprise chargée des opérations de nettoyage.

Toutefois, sous la déchirure de la toile, les travaux n'ont toujours pas commencé. Ils seront d'ailleurs suspendus le temps que Birdair récupère les morceaux de toile qui sont tombés et ceux qui pendent encore du toit. Pour ce faire, il faudra d'abord dégager un espace suffisant pour permettre à une grue de s'approcher du trou, ce qui n'était toujours pas fait hier.

La firme Triangle, n'ose pas avancer de date pour la fin des travaux. Mais la coordonnatrice, Monique Dufour, indique que les opérations se déroulent bien selon le scénario annoncé la semaine dernière. On espère que l'aire d'exposition sera complètement vidée mardi.

Entre 25 et 50 personnes s'affairaient hier à enlever les stands et équipements abandonnés, un îlot après l'autre selon des règles de sécurité précises.

S'il n'y avait plus de travailleurs sur le toit, hier après-midi, il y avait toujours des amas de neige sur le pourtour, près des consoles. Rappelons que des études d'ingénierie concluent que ces consoles n'ont pas la résistance nécessaire pour recevoir d'importantes quantité de neige et doivent donc être constamment déneigées.

La RIO a redemandé cette semaine à Birdair/RSW de lui fournir le plus rapidement possible un rapport préliminaire sur les causes de la déchirure. Elle veut aussi obtenir l'assurance que le toit est et sera conforme aux critères énoncés dans les avis techniques.

Actualités



PHOTO ROBERT SKINNER, *La Presse*

Les agents Jonathan Martel et Christian Joly, du SPCUM, en étaient hier à leur première journée de patrouille sur les sentiers de motoneige de l'Île-Bizard. Les deux policiers travaillent en partenariat avec les patrouilleurs bénévoles du Centre auto-neige de l'Île-Bizard pour s'assurer que les sentiers sont sûrs, à la demande du club et en réponse à de nombreuses plaintes de citoyens.

Motoneigistes, soyez sur vos gardes

RAYMOND GERVAIS

En partenariat avec le club de motoneigistes de l'Île-Bizard, des policiers de la Communauté urbaine de Montréal patrouillent depuis hier les sentiers de motoneige de leur territoire.

Le SPCUM ne possède pas encore de motoneige, mais les patrouilleurs bénévoles du Centre auto-neige de l'Île-Bizard, le club de motoneigistes local, mettent gracieusement leurs véhicules au service des policiers.

Robert Cadieux, président du club, explique qu'il a demandé l'assistance des policiers de la CUM il y a deux ans.

« Nous avons toujours eu nos propres patrouilleurs, mais ils n'ont aucun pouvoir ni autorité afin de faire respecter la réglementation en vigueur. C'est pour cette raison que nous sommes très heureux de la décision du SPCUM de nous envoyer des policiers pour nous seconder dans nos interventions, a-t-il indiqué.

« La motoneige est un sport familial, il faut convaincre les « machos » qu'ils n'ont plus leur place sur les sentiers et qu'il faut faire de notre sport un loisir de détente, divertissant et sûr », a-t-il ajouté.

Les agents Jonathan Martel et Christian Joly, du poste de quartier no 2 du SPCUM, expliquent pour leur part qu'ils sont d'abord là pour faire de la prévention et non de la répression.

« À la lumière des recommandations du coroner Raynald Gauthier, notre travail, en collaboration avec le club de motoneigistes, consiste à nous assurer que les sentiers de motoneige sont sûrs pour tous les utilisateurs. Au cours de nos patrouilles, nous procédons à des interceptions afin de vérifier les permis, les immatriculations ainsi que les droits d'accès aux sentiers. »

En deux heures hier matin, les deux agents ont procédé à la vérification de sept motoneigistes.

Les policiers, qui travailleront aussi en soirée, effectueront des opérations radar pour s'assurer que la limite de vitesse dans les sentiers du club, établie à 60 km/h, est respectée.

« Nous avons d'abord remettre des billets de courtoisie aux contrevenants, leur expliquant qu'ils pourraient se voir coller une amende de X $ pour avoir excédé la vitesse permise et qu'ils pourraient perdre également X nombre de points d'inaptitude. Nous allons aussi nous assurer que la limite permise du taux d'alcool dans le sang n'est pas dépassée. Si des motoneigistes sont interceptés alors qu'ils ont les facultés affaiblies par l'alcool, nous porterons immédiatement des accusations contre eux », a indiqué l'agent Joly.

Par contre, si les motoneigistes n'ont pas acquitté leur droit d'accès aux sentiers, une contravention de 50 $ leur sera envoyée par la poste, a ajouté l'agent Martel.

Pour Robert Cadieux, la vitesse maximale sur les sentiers de motoneige balisés, fixée à 70 km/h, est suffisante.

« Dans les sentiers, circuler à 70 km/h représente une vitesse sûre, compte tenu qu'il y a fréquemment des courbes, des angles morts, des côtes et que la signalisation est souvent déficiente, parfois à cause du vandalisme. Toutefois, sur les étendues d'eau glacée, rouler à 70 km/h, c'est long et on dirait qu'on n'avance pas », a ajouté M. Cadieux.

Mais ce ne sont pas tous les motoneigistes qui pensent comme M. Cadieux. Certains, rencontrés hier par *La Presse*, ne se cachent pas pour dire qu'ils aiment pousser leur puissant bolide au maximum, atteignant des vitesses de 160 km/h.

« C'est grisant et ça défoule de rouler à ces vitesses », a dit l'un d'eux, sans savoir qu'il parlait à un journaliste.

Les agents Martel et Joly ont donc du pain sur la planche pour les prochains hivers et de l'éducation à faire, afin de faire comprendre aux motoneigistes qu'il y a autre chose à leur sport que la vitesse.

Quatre grands axes à privilégier

Presse Canadienne
OTTAWA

Le renouvellement du fédéralisme devrait s'articuler autour de quatre grands axes : une union sociale fondée sur le principe de la codécision, la justice pour les peuples autochtones, la protection des minorités francophones et la revitalisation de la démocratie.

Telles sont les recommandations que propose le Forum social-démocrate sur l'avenir du Canada dans un rapport présenté hier à Vancouver au conseil fédéral du Nouveau Parti démocratique. Ces principes constituent la clé de voûte d'un « fédéralisme ouvert ».

Ce Forum est coprésidé par Nycole Turmel, de l'Alliance de la fonction publique du Canada, et par le député néo-démocrate Dick Proctor. Y siègent entre autres la leader du NPD, Alexa McDonough, le député néo-démocrate de Winnipeg Transcona, Bill Blaikie, Marianne Roy, militante sociale de Montréal, et Charles Taylor, professeur de philosophie à l'Université McGill.

Au terme de consultations qui auront duré un an, le Forum estime qu'il y a tout lieu de ramener les droits sociaux des Canadiens à l'avant-scène des préoccupations des gouvernements. Le meilleur moyen d'y arriver est de négocier une union sociale fondée sur le principe de la codécision.

Selon ce modèle, les provinces, les territoires et le gouvernement fédéral décideraient d'un commun accord « les normes pancanadiennes » des programmes à frais partagés. Sorte de pacte social, cette entente sur l'union sociale obligerait toutes les provinces à se conformer aux dispositions de la Loi canadienne sur la santé.

« Les gouvernements pourraient être tenus responsables de toute violation de ce pacte », liton dans le rapport. Ainsi, les gouvernements seraient redevables devant un « comité indépendant composé de citoyens qualifiés ». Ce comité aurait la tâche de s'assurer que les gouvernements « s'acquittent de leurs obligations ».

Le Forum reconnaît également que les Québécois « forment un peuple » et que cette reconnaissance doit être enchâssée dans la Constitution.

Des pans complets de notre histoire sont ignorés

PIERRE VENNAT

Il n'est pas étonnant que des pans entiers de notre histoire soient ignorés de la population. Au sujet de certaines époques, nos historiens souffrent d'amnésie !

Telle est la volée de bois vert que leur a servi hier matin le cinéaste Jacques Godbout, conférencier invité à l'ouverture du symposium *L'avenir de notre passé* organisé sous l'égide de l'Institut d'études canadiennes de l'Université McGill.

Pourquoi, a-t-il demandé, les professeurs d'antan, souvent sous l'influence du chanoine Lionel Groulx, nous ont-ils induits en erreur et ne nous ont-ils pas appris que la France, en 1763, « avait refusé de reprendre le Canada, préférant le sucre des Antilles au sucre d'érable ? Qu'il s'agissait non pas d'une conquête, mais d'une cession d'Empire à Empire ? »

Puis Godbout a rappelé que c'est son grand-oncle, Adélard Godbout, premier ministre du Québec quelques mois en 1936 puis de 1939 à 1944, qui a fait entrer, par diverses lois, le Québec dans la modernité avant qu'il ne retourne, sous le régime duplessiste, à ce qu'on a appelé la Grande Noirceur. C'est à lui, par exemple, qu'on doit Hydro-Québec.

Bref, Adélard Godbout a réalisé la première étape de la Révolution tranquille. Et pourtant, il n'est plus dans aucune mémoire, de même d'ailleurs que les soldats canadiens-français de l'époque où il a été premier ministre et qui, eux aussi, sont presque complètement oubliés. Pourquoi ?

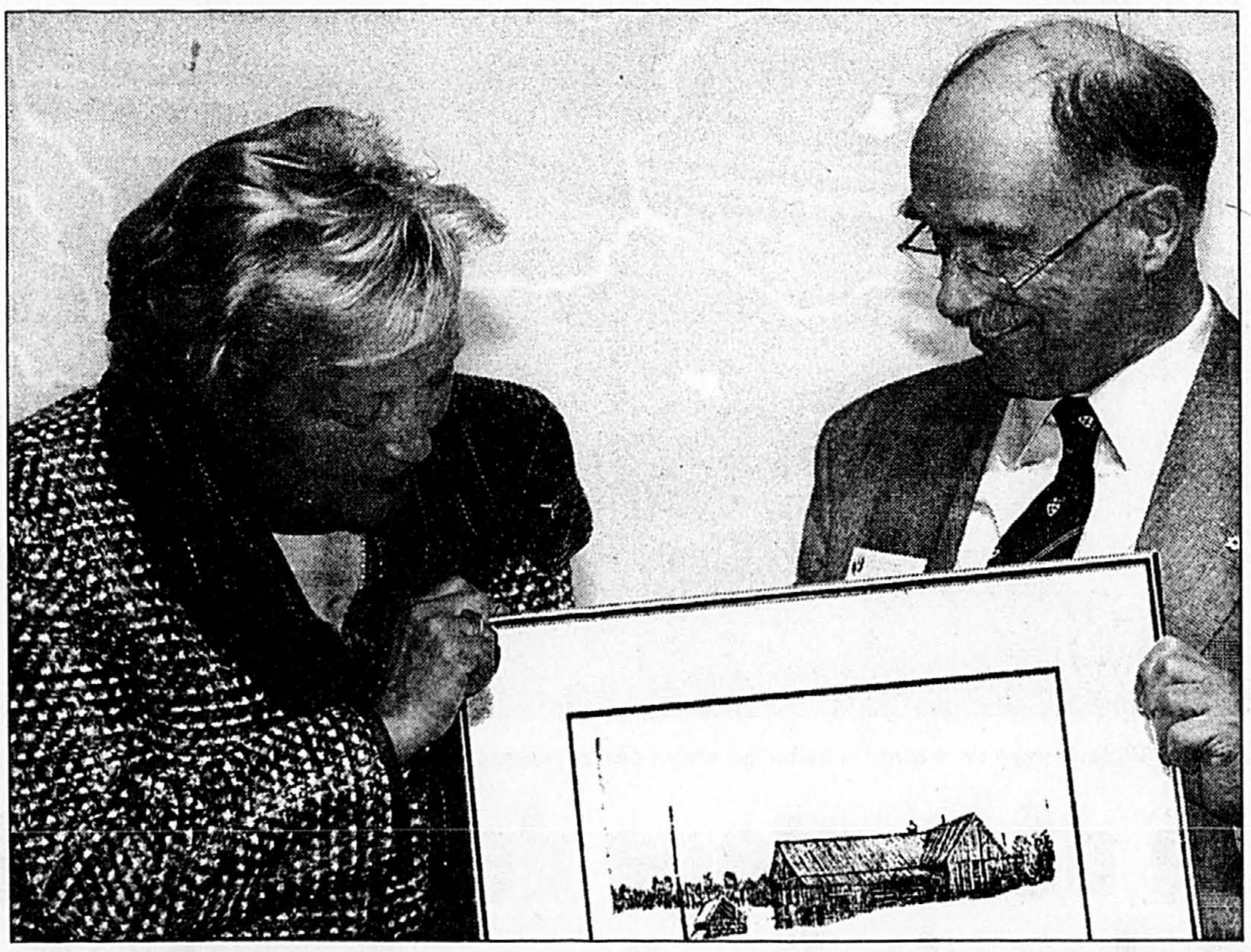


PHOTO MASRTIN CHAMBERLAND, *La Presse*

En fin de semaine, les historiens ont tenu, lors de leur symposium sous l'égide de l'Institut d'études canadiennes de l'Université McGill, à rendre hommage à la ministre Pauline Marois qui, alors qu'elle dirigeait le ministère de l'Éducation, avait décidé de doubler le temps d'enseignement de l'histoire dans les écoles du Québec. C'est l'historien Desmond Morton qui avait été désigné pour remercier publiquement la ministre, maintenant mutée à la Santé.

C'est que, prétend Jacques Godbout, son grand-oncle, tout en appuyant l'effort de guerre du Canada, préférait éviter la conscription, mais n'y était pas arrivé. Or, l'élite nationaliste, persuadée que son ennemi était l'Anglais, ne croyait pas nécessaire alors de lutter contre l'Allemagne hitlérienne. Quand la guerre cessa, et que l'on découvrit l'horreur nazie, les historiens d'alors, nationalistes dans la quasi-totalité, s'assurèrent que l'histoire oublierait Adélard Godbout et les années de guerre.

Éviter le piège de Lionel Groulx

Les historiens d'aujourd'hui doivent donc prendre garde, dit Godbout, s'ils ne veulent pas tomber dans les travers de leurs prédécesseurs, le chanoine Lionel Groulx en tête, pour qui l'histoire nationale doit servir la langue et la foi.

« Un programme d'histoire nationale en remplace donc un autre. Hier, l'histoire nationale au Québec devait servir la langue et la foi. Aujourd'hui, on lui demande de parler de nos ancêtres les autochtones, de décrire, outre les régimes français et anglais, le rôle des Métis, de tenir compte des différentes vagues d'émigrés, des guerres mondiales et des sensibilités culturelles. Jusqu'à ce qu'une nouvelle génération s'avise que cette histoire n'est plus conforme aux objectifs. C'est là l'histoire de l'histoire. »

Parce que telle est bien l'une des principales questions auxquelles sont confrontés les historiens : comment construire un programme d'histoire susceptible d'intéresser « tous » les Canadiens, alors que nous sommes si différents ?

Là-dessus, il y a presque autant de réponses que d'historiens. D'ailleurs hier, ils ont été 108 à prendre officiellement la parole comme conférenciers ou participants invités dans pas moins de 22 ateliers. Et comme l'histoire est une science émotive laissant une large place à l'interprétation, on se rend compte qu'il y a presque autant d'approches que d'individus.

Sans compter que si un récent sondage d'Environics, dont on était si fier de dévoiler les résultats, démontre qu'une majorité de Canadiens est désireuse d'en savoir plus long sur leur histoire familiale et également sur l'histoire sociale, y compris la vie quotidienne des Canadiens d'autrefois, une étude plus attentive des résultats, hier midi, en compagnie des deux coprésidents du symposium, Desmond Morton et Yvan Lamonde, amène toutefois des constations inquiétantes : 22 % des Canadiens ne sont « pas du tout intéressés » à en savoir plus long sur l'histoire militaire et, ce qui est sans doute pire, 15 % ne veulent rien savoir de « l'histoire politique récente ».

Et enfin, c'est surtout par la télévision, ainsi que par des jeux-questionnaires, des dramatiques, des visites dans des musées, bref par des activités de loisirs, que les Canadiens veulent accroître leurs connaissances historiques. Seulement 27 % étaient désireux d'accroître leurs connaissances en suivant des cours d'histoire.

Voilà qui a de quoi réjouir cinéastes et producteurs spécialisés, même si, a déclaré Jacques Godbout, « au cinéma ou à la télévision, le passé est d'abord un divertissement », mais sûrement pas des professeurs d'histoire, même si « en classe, le passé est l'occasion d'une initiation à la pensée ».

Le Super Bowl contre Lynda Lemay



Stéphane Laporte

Messieurs, c'est ce soir, le grand soir ! Après une semaine d'intenses négociations, votre femme vous a finalement donné la permission de regarder le Super Bowl. En échange, madame vous a demandé de l'accompagner au spectacle de Lynda Lemay. Vous avez hésité un peu. Deux heures de Lynda Lemay, pour un homme, c'est beaucoup demander. Mais l'envie de voir le duel entre les Broncos et les Falcons était trop forte, vous avez dit oui. Vous avez manqué votre match de hockey avec les boys. Et vous êtes allé voir Lynda. On n'a rien pour rien dans la vie. Vous avez été beau joueur. Vous n'avez pas ronflé. Vous avez même souri. Vous avez même applaudi. Votre blonde a passé une belle soirée. Tant mieux.

Maintenant, c'est à votre tour de recevoir l'ascenseur. Ce soir, c'est votre soir ! Vous êtes tout excité. Vous avez hâte. Calmez-vous. Ça ne durera pas. Bientôt, vous allez le regretter.

Moi aussi, il y a deux ans, j'étais tout content d'avoir remporté le Super Bowl du couple (pour ceux chez qui les camions de recyclage ne viennent pas souvent ramasser les bacs bleus, c'est la chronique du 27 janvier 1997). Je me croyais bien fin d'avoir réussi à convaincre ma blonde de passer un dimanche soir d'hiver à regarder des grosses brutes se rentrer dedans. J'avais tort. Car il y a un hic. Oui, vous pouvez regarder le Super Bowl, mais vous n'allez pas le regarder tout seul, comme vous regardez les matchs de la saison régulière, pendant que madame est au Club Price. Non, madame va vous faire le grand honneur de le regarder avec vous. C'est gentil de sa part. Mais savourer l'ultime match de football américain avec une fan de Lynda Lemay est une épreuve plus éreintante que de se faire plaquer par Bill Romanowski !

Voici comment l'action va se dérouler, ce soir, dans votre salon. À 18 h précises, votre blonde va venir vous rejoindre sur le divan, avec les chips, les trempettes, les petits canapés et la bière. Vous n'en reviendrez pas ! Elle sera pleine d'enthousiasme. Vous croirez rêver. Elle va vous demander quelles sont les deux équipes qui s'affrontent. Tout ému de partager, pour la première fois, votre grande passion avec votre compagne, vous allez lui tracer un portrait détaillé des Broncos de Denver et des Falcons d'Atlanta. Votre Lynda va vous écouter attentivement, comme si cela l'intéressait. Elle va même vous demander de lui identifier John Elway. Son érudition vous émerveillera. Au fond, elle connaît le nom d'Elway parce qu'une des animatrices de Cité Rock-Détente a dit qu'il était beau. Mais ça, elle ne vous le dira pas. Vous serez tellement séduit de parler football avec votre compagne que pendant quelques minutes, vous serez convaincu d'avoir épousé la femme idéale : le corps de Claudia Schiffer avec le cerveau de Paul Houde !

Puis ce sera le botté d'envoi. C'est là que ça va se gâcher. Claudia Houde va commencer à décrocher. Dès le deuxième jeu du match, elle va vous demander : « Pourquoi ils sont toujours à terre ? » Absorbé par la course de Terrell Davis, vous allez répondre un peu sèchement : « Parce que c'est de même. » Madame va vous trouver bête. Elle va dire : « C'est ça, je prends la peine de regarder le Super Bowl avec toi, pis t'as même pas la gentillesse de m'expliquer les règles du jeu... » Vous allez vous sentir coupable. Pour vous faire pardonner, vous allez vous retourner vers votre amour et l'embrasser tendrement sur le front. C'est là que vous allez manquer le premier touché du match ! Une passe parfaite du beau Elway ! Frustré d'avoir raté ce bijou, vous allez délaisser votre copine pour vous retourner, une fois pour toutes, vers le téléviseur. Votre blonde froissée va alors dire : « C'est ça, t'aimes plus le football que moi ! ? » Là, messieurs, ça va aller vraiment mal.

Si vous répondez oui à cette question piège, oubliez votre Super Bowl, ça va être une super chicane. Si vous répondez non, c'est pire, vous allez devoir le prouver en changeant de poste ! Donc, vous ferez comme d'habitude, vous ne répondrez pas. Vous allez régler ça plus tard, lors de la prochaine publicité.

La pause publicitaire arrivera. Vous prendrez votre blonde dans vos bras et l'embrasserez tendrement dans le cou. Elle vous repoussera. Elle ne voudra rien savoir de vous. Elle voudra regarder les fameuses pubs à un 1,6 million du 30 secondes. Vous rongerez votre frein. Le match reprendra. Votre blonde vous enlacera et vous embrassera sur le nez. Vous la repousserez. Vous voudrez regarder le retour de botté. Votre blonde boudera. Il commencera à y avoir plus d'action sur votre divan que sur le terrain !

Puis ce sera la fin de la première demie. Vous vous lèverez pour vous dégourdir les jambes. Madame s'emparera de la zapette. Elle fera le tour des postes. Elle tombera sur *Mon fantôme d'amour* à TVA. Le film où le beau Patrick Swayze fait de la poterie nu avec Demi Moore. Vous serez fait. Madame ne voudra plus retourner au football. De toute façon, vous n'y tiendrez plus vraiment. L'homme étant incapable d'endurer que sa femme boude plus de 15 minutes, il finit toujours par céder. Tandis que la femme, elle, peut laisser son homme bouder durant 30 ans !

Ce qui devrait arriver, arrivera. Regarder au complet un match de football avec sa blonde est une utopie. Aucun homme n'a réussi à regarder plus qu'une demie avec sa moitié. Alors à défaut de regarder la deuxième demie, vous regardez la belle Demi. C'est ainsi.

Voilà pourquoi lors des matchs du Super Bowl, après la première demie, le score est toujours de 40 à 0 pour une des deux équipes. Les joueurs de football ne sont pas fous, ils ont des épouses, eux aussi. Ils savent que tout doit se régler dans les deux premiers quarts, après, ils perdent leur auditoire.

Messieurs, la prochaine fois que votre épouse vous échangera le droit de regarder le Super Bowl contre un spectacle de Lynda Lemay, ne tombez pas dans le panneau. Au lieu de dire oui, suivez le conseil de Patrick Huard : ferme ta gueule !

Bonne première demie du Super Bowl à tous les hommes !

Une plainte contre un policier de Repentigny est rejetée

RAYMOND GERVAIS

Le sergent Camille Gianetto, de la sûreté municipale de Repentigny, vient d'être blanchi des accusations portées contre lui par un citoyen devant le Comité de déontologie policière.

Serge Gougeon avait porté plainte contre le policier après avoir été arrêté à une assemblée du conseil municipal, le 3 septembre 1996. Le citoyen et le maire avaient eu une prise de bec à la suite d'allégations faites par M. Gougeon à une assemblée précédente. Le résidant reprochait au maire Alain Brien certains faits relatifs à la vente de terres agricoles appartenant aux parents du maire en 1986, en essayant de relier ces faits aux glissements de terrains survenus à Repentigny en 1994.

Le maire Brien avait répondu à ces accusations en faisant parvenir une mise en demeure au citoyen.

Prié par le maire de sortir de la salle, M. Gougeon avait refusé. Le maire et ses conseillers avaient alors quitté la salle pendant quelques minutes.

Ensuite, le sergent Gianetto s'était approché de M. Gougeon pour lui demander de sortir. Ce dernier avait refusé et avait été arrêté par le policier qui lui avait dit : « M. Gougeon, je vous arrête pour entrave au travail d'un policier. »

Mais aucune accusation ne devait être retenue contre le citoyen.

Le policier lui avait néanmoins suggéré de ne pas se présenter à la prochaine assemblée du conseil municipal, question de laisser retomber la poussière. Mais le citoyen ne l'avait pas écouté.

Après avoir inscrit des poursuites contre le service de police de Repentigny et contre le sergent Gianetto, réclamant 180 000 $ pour arrestation illégale et atteinte à sa réputation, M. Gougeon a déposé une plainte contre le policier devant le Comité de déontologie policière.

Dans sa décision, l'organisme estime que le policier a informé le plaignant sans délai de son droit de consulter un avocat, qu'il n'y a pas eu de fouille, ni d'inscription au livre d'écrou et que M. Gougeon n'a pas été mis en cellule.

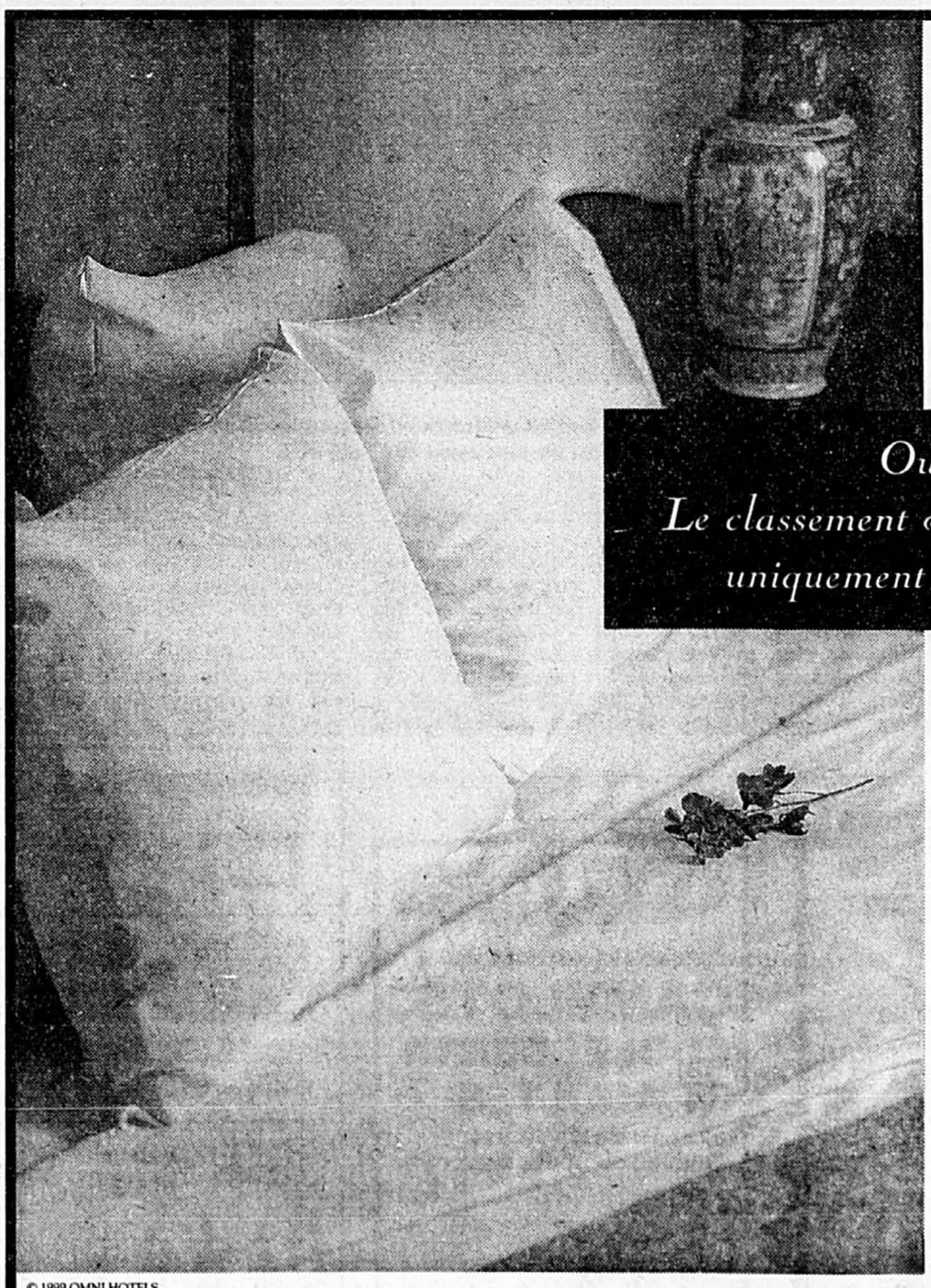
Le Comité de déontologie en arrive à la conclusion que le policier n'a pas commis un acte dérogatoire en exigeant que M. Gougeon n'assiste pas à la séance du 16 septembre 1996 et que le policier n'a pas composé illégalement avec l'issue d'un dossier de poursuite criminelle.



PHOTO ROBERT SKINNER, *La Presse*

Incendie majeur

Un incendie qui a débuté vers 21 h 30 hier soir et nécessité l'intervention d'une centaine de pompiers, a lourdement endommagé un édifice à logements multiples de quatre étages situé au 7470, rue Lajeunesse, près de l'intersection de la rue Faillon, dans le nord de Montréal. Les flammes qui semblent avoir pris naissance au quatrième étage de l'immeuble, se sont rapidement propagées à l'étage inférieur. Dès le début des flammes, une épaisse fumée a envahi les corridors de l'immeuble, créant un vent de panique parmi les locataires. Les pompiers ont réussi à évacuer la trentaine de locataires.



Oui, l'industrie a décerné au nouvel Hôtel Omni Montréal un classement « Cinq Étoiles » pour l'excellence de son service et de son décor luxueux. Cependant, Vous en êtes le vrai juge ! Pour certains, la liste des « musts » est longue à laquelle s'ajoutent l'ambiance, la proximité des divertissements et du magasinage, le tout, dans un quartier huppé du centre-ville.

Oubliez les experts.
Le classement « Cinq Étoiles » nous importe uniquement si Vous nous l'accordez !

© 1999 OMNI HOTELS

HÔTEL OMNI MONTRÉAL
Antérieurement Le Westin Mont-Royal.
1050, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) Canada H3A 2R6
(514) 284-1110

TÉLÉPHONEZ À VOTRE PLANIFICATEUR DE VOYAGES OU
1-800-THE-OMNI
Avec vue sur la ville

2719727

Il y a vingt ans, la commission Pepin-Robarts parlait d'union sociale et « d'opting out »

UNE PAGE D'HISTOIRE



Pierre Vennat

Au moment où le Canada discute d'union sociale, il est intéressant de rappeler qu'il y a vingt ans à peine, dans un rapport de 153 pages rendu public le 25 janvier 1979, la commission Pepin-Robarts reconnaissait que les Québécois francophones « doivent payer l'union économique d'un prix social et politique élevé ».

Formée en juillet 1977 pour étudier la « crise de la Confédération » et suggérer des remèdes pour atteindre un « équilibre social » et un « fédéralisme reconstitué », la commission, présidée conjointement par l'ancien ministre fédéral Jean-Luc Pepin et l'ex-premier ministre ontarien John Robarts, rejetait le concept de « statut particulier » pour le Québec, mais proposait que les compétences provinciales soient définies de telle manière que le Québec puisse se prévaloir de certains pouvoirs « propres à préserver sa culture et son héritage particulier », quitte à ce que les autres provinces laissent ces mêmes pouvoirs à Ottawa. Mais dans un cas où une province ne participerait pas à un programme fédéral, elles devraient toucher une compensation monétaire en conséquence, recommandait la commission.

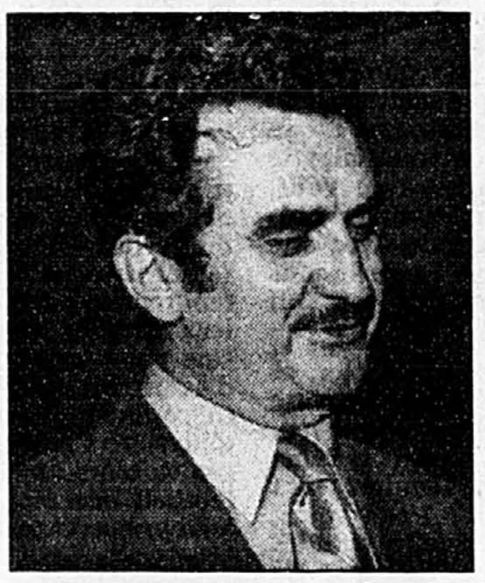
La commission, formée avant le rapatriement unilatéral de la Constitution de 1981, était d'avis que le gouvernement fédéral devait conserver son « rôle essentiel dans les questions économiques et financières », mais les mécanismes de coordination, comme la conférence annuelle des ministres des Finances, devraient prendre plus d'importance qu'elles n'en ont présentement. La commission souhaitait donc un « plus grand respect mutuel » que celui qui existe présentement entre les deux ordres de gouvernement.

En matière d'économie, la commission se prononçait contre toutes les formes de barrières fiscales ou autres qui sont de nature présentement à affaiblir le « marché commun canadien ».

Ainsi, selon le rapport, les politiques d'achat préférentiel ne devraient se justifier « que dans les cas où les provinces doivent y recourir pour alléger des difficultés économiques graves ».

Oui à la loi 101

Par ailleurs, la commission avait créé une certaine surprise en approuvant les efforts déployés par le gouvernement Lévesque d'alors pour assurer la francisation du Québec et estimait que le Québec ne devrait pas plus être tenu de fournir des services en anglais à sa minorité que les autres provinces ne le sont d'assurer des services en français aux leurs.



Jean-Luc Pepin

Dans son rapport, la commission en effet disait considérer que l'obligation faite au Québec par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique n'était pas nécessaire pour protéger les droits de la communauté anglophone.

« Nous voulons témoigner du mouvement irréversible qui veut rendre le Québec de plus en plus français, ajoutait le rapport. Nous croyons que nul obstacle constitutionnel, qui ne s'appliquerait pas aux autres provinces ne devrait pouvoir entraver la marche du Québec vers sa francisation. » La commission allait même jusqu'à recommander qu'en conséquence, les dispositions de l'article 133 soient abrogées dans la mesure où elles entreraient en conflit avec les aspirations québécoises.

La commission constatait avec satisfaction que la loi 101, qui pourtant émanait d'un gouvernement péquiste, respectait les droits de la minorité anglophone dans les domaines de l'éducation et des services sociaux, qui ne sont pourtant pas garantis par la Constitution canadienne. On a ainsi la preuve, soulignait la commission, que les gouvernements du Québec n'ont pas besoin de contrainte constitutionnelle pour réconcilier l'intérêt de leur majorité et les préoccupations de leur minorité.

Les commissaires estimaient que c'était aux provinces seules d'assumer la protection de leurs minorités et que la Constitution canadienne ne devrait prévoir aucune garantie constitutionnelle à cet égard. Un consensus pourrait alors se développer entre les provinces sur un dénominateur commun, position qui se rapprochait étrangement de celle du premier ministre Lévesque lors de la conférence des premiers ministres provinciaux, à St. Andrews, au Nouveau-Brunswick, en 1977.

L'opting out

La commission Pepin-Robarts endossait la formule dite de « l'opting out », c'est-à-dire le privilège des provinces de se retirer de certains programmes fédéraux ; elle y ajoutait même le droit d'obtenir compensation pour ces services non reçus.

La commission préconisait également que la Constitution prévoie « une liste des compétences exclusives des gouvernements » de façon à éviter, chaque fois que la chose était possible, l'existence de pouvoirs concurrents. Lorsque la chose était inévitable, il fallait une prépondérance de l'un ou l'autre des pouvoirs.

Fait important, à signaler, le pouvoir résiduaire, ou les domaines qui n'auraient pas été inclus dans ce partage, serait attribué aux provinces, Ottawa ne conservant qu'un « pouvoir d'urgence » pour le temps de paix ou en cas d'insurrection.



John Robarts

De même, la commission recommandait l'abolition du Sénat et son remplacement par un « Conseil de la fédération » de 60 membres, au prorata de la population, dont les membres seraient nommés par les gouvernements provinciaux.

Difficile de dire jusqu'à quel point ces recommandations, datant d'il y a vingt ans, sont encore valables aujourd'hui. Mais certaines, concernant l'opting out par exemple, semblent d'autant plus des pistes valables alors qu'on discute d'union sociale, qu'elles émanent d'une commission qui avait été formée par un gouvernement fédéral, libéral en plus.

Nathalie Cloutier : inventer humblement sa propre course

SOPHIE BROUILLET
collaboration spéciale

LA COURSE
DESTINATION MONDE

Une semaine avant d'entreprendre la Course destination monde, Nathalie Cloutier a failli tout abandonner.

« J'ai eu la chienne, raconte la jeune femme de 26 ans, qui était alors guide de musée. Je suis entrée dans le bureau du responsable et je lui ai dit que Radio-Canada avait fait une erreur, que je n'avais pas d'affaire là. »

Gentiment rabrouée, elle a bien dû se « résoudre » à vivre le rêve qu'elle caressait depuis deux ans, mais elle a mis du temps à l'apprivoiser.

Sa première destination, l'Afrique du Sud, l'a déroutée bien plus que rassurée. « Ce pays-là, c'est la rencontre de l'Europe et de l'Afrique, explique sur un ton sceptique cette habituée des voyages, fille d'un pompier des Forces armées canadiennes.

Ce n'est pas vraiment l'Afrique, c'est un mariage qui ne fonctionne pas. »

Ayant l'impression d'être une intruse dans une aventure dont les épisodes s'annonçaient eux aussi déplacés, elle a dû se ressaisir, rythme de production oblige.

« J'ai décidé de faire la Course comme elle était et humblement », rapporte-t-elle, persuadée qu'elle n'a rien de spécial pour justifier le choix du comité de sélection de Radio-Canada.

Des réajustements pratiques ont suivi ce changement de perspective. Arrivée au Zimbabwe, deuxième pays de son itinéraire, Nathalie a logé chez des coopérants canadiens, choix qu'elle allait regretter et éviter à l'avenir. « Un univers douillet crée des barrières, explique-t-elle. Vivre dans un quartier chic, ça n'aide pas à nouer des contacts avec les gens ordinaires. »

Dans le même esprit, elle est allée jusqu'à couper temporairement une bonne partie des ponts avec sa famille et à oublier une certaine émission diffusée le dimanche après-midi, outre-Atlantique. « Au début, mes proches m'envoyaient plein de courrier sur l'émission et ça me rendait nerveuse », dit-elle, assurant qu'elle n'a aucune idée de sa position dans la Course et ne souhaite pas être en informée. « Le fait de décrocher m'aide à faire des rencontres. »

C'est en Syrie, une fois ses quatre premiers films réalisés, que Nathalie a eu l'impression de réussir enfin à « s'approprier » son périple. Elle goûte depuis une liberté « incroyable », se laissant porter par le hasard des rencontres, consacrant tout son temps à vraiment s'imprégner de chaque pays. Elle ne regrette aucune de ses images, parce qu'elles reflètent fidèlement ses découvertes.

« Avant de partir, j'avais fait le souhait que mes films forment un tout cohérent, et c'est le cas, dit-elle avec satisfaction. Chacun d'entre eux est un tremplin vers le prochain, et la personne qui les voit assiste vraiment à la Course que je vis. »



PHOTO SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

Les films de Nathalie Cloutier forment un tout cohérent qui reflète bien l'évolution de son aventure, dit-elle.

En un sens, cette communion avec les lieux visités est un petit jeu dangereux. Le passage par les pays de l'Est a ainsi plongé la voyageuse dans des états bizarres. « L'Arménie, c'est un tout petit pays avec des gens tristes, tristes, tristes, et un chômage qui atteint les 80 %. On n'entend pas parler des États de l'ex-URSS, mais certains sont dans une situation vraiment lamentable. On se laisse gagner par l'ambiance, et c'est bouleversant. »

Le Kazakhstan, où Nathalie a tourné un film particulièrement dur sur les perturbations génétiques qu'entraînent chez les humains des essais nucléaires répétés, s'est révélé une contrée « langoureuse », figée dans un froid qui atteignait les -35 degrés au moment de son séjour.

« Le temps passe très lentement, et les gens boivent comme pour le faire avancer plus vite », relate Nathalie, qui s'est sentie émerger avec soulagement d'un état de torpeur lorsqu'elle est arrivée dans le désordre chaotique de l'Inde.

Drame présent d'un pays à l'autre, les abus de pouvoir sautent aux yeux de la jeune femme. « À peu près partout, il y a d'une part une petite poignée de dirigeants corrompus, et d'autre part, en dessous, une multitude de personnes qui veulent juste vivre dignement, passer à la journée suivante. »

Autre constante plus réjouissante, la multiplicité des belles rencontres qui ont été possibles jusqu'à maintenant surprend Nathalie, et lui inspire un regard sévère sur le journalisme tel qu'il est pratiqué au Québec. « Il y a tellement d'histoires à raconter et dont on n'entend jamais parler, que je me demande ce que font les journalistes », laisse-t-elle tomber.

Maintenant que le plongeon a été fait et que le rythme est pris, elle mènerait cette drôle de vie pour plusieurs mois encore. La compétition à laquelle elle participe ne l'impressionne plus et lui apparaît comme un tout petit événement parmi des milliers d'autres. Et puis, pour l'instant, l'après-course n'est qu'un gros trou noir.

« En revenant, je vais me mettre le cerveau à *off*. J'ai l'impression que je vais commencer par dormir un bon deux semaines. »

Campagne de souscription du 16 au 31 janvier

Claude St-Jean s'est juré de vaincre l'Ataxie de Friedreich. Votre aide financière est toutefois indispensable pour poursuivre les recherches médicales et permettre à Claude de gagner son pari.

Envoyez vos dons à :
Fondation Claude St-Jean
C.P. 3725, succursale B
Montréal (Québec)
H3B 3L7

Reçu pour déduction d'impôt sur demande



Association Canadienne de l'Ataxie de Friedreich
FONDATION CLAUDE ST-JEAN

2714508

La Presse

requiert les services de

CAMELOTS, ADOLESCENTS ET ADULTES
(avec ou sans voiture)
dans les secteurs suivants:

- SOREL
- TRACY
- VARENNES

Travail à temps partiel
- Livraison de *La Presse* devant être effectuée avant 6 h 30, le matin, du lundi au vendredi et avant 8 h, le week-end.
- Responsable de la perception des abonnés.

Rémunération
À commission

Téléphonez à:
(514) 285-6911

2720497

loto-québec — résultats

649 — Tirage du 99-01-30
4 22 23 38 42 43
Numéro complémentaire: 49

Québec 49 — Tirage du 99-01-30
6 13 31 39 43 46
Numéro complémentaire: 1

	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	1 000 000,00 $
5/6+	0	50 000,00 $
5/6	00	500,00 $
4/6	0000	50,00 $
3/6	00 000	5,00 $

Ventes totales: 00 000 000 $

Banco — Tirage du 99-01-30
4 7 8 9 11
18 22 24 25 29
31 36 40 41 51
55 57 58 69 70

La Quotidienne — Tirage du 99-01-30
3 4
385 9118

Extra Vendredi — Tirage du 99-01-29
NUMÉRO: 236867

Extra Samedi — Tirage du 99-01-30
NUMÉRO: 003996

Super 7 — Tirage du 99-01-29
3 9 16 19 26 35 42
Numéro complémentaire: 25
Ventes totales: 18 345 740 $
Prochain gros lot (approx.): 15 000 000 $

	GAGNANTS	LOTS
7/7	0	10 000 000,00 $
6/7+	1	334 771,90 $
6/7	118	2 482,40 $
5/7	7 262	144,00 $
4/7	152 772	10,00 $
3/7+	140 330	10,00 $
3/7	1 266 571	partic. grat.

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Le modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

L'anti-Davos

SOPHIE COUSINEAU
envoyée spéciale, DAVOS

Le village suisse où se tient le Forum économique mondial a été le théâtre, hier après-midi, d'une manifestation contre la mondialisation dont Davos est devenu le symbole.

Plus que les slogans et les confettis lancés par les manifestants, ce sont les imposantes mesures policières qui laisseront un souvenir durable chez les témoins de cette scène.

Les quatre associations suisses qui avaient organisé cette manifestation, dont ATTAC, l'Association pour la taxation des transactions financières et l'aide aux citoyens, disaient attendre entre 200 et 500 manifestants à Davos Dorf. Ce hameau se trouve tout juste à l'entrée du village, Davos Platz.

À l'heure dite, soit 16 h, ils n'étaient toutefois qu'une cinquantaine à scander leur « résistance » en allemand et en français.

« En se réunissant sur le thème de la globalisation responsable, ils veulent nous faire croire qu'ils se soucient du bien de l'humanité, dit Julien, un jeune Français. Mais derrière ça, les paradigmes restent les mêmes. Ils veulent une libéralisation des marchés accrue qui a des conséquences désastreuses : précarisation des emplois, détérioration de l'écologie, etc. »

Prévenus de ce rassemblement, les reporters étaient aussi nombreux que les protestataires. Quant aux policiers, ils avaient dépêché des escouades au moins trois fois supérieures.

Les flics suisses, qui sont sur les dents depuis le début de cette réunion annuelle qui réunit les élites du monde, n'ont pas lésiné sur les moyens.

À 15 h, déjà, ils avaient interdit aux autobus municipaux de circuler dans la rue principale, la Promenade, où se trouvent la plupart des commerces, des boutiques de luxe et surtout le Centre des congrès (un bunker imprenable).

Ces autobus étant le moyen de transport le plus pratique et le plus utilisé à Davos, skieurs et congressistes ont boutonné leurs manteaux et ont marché. La représentante de *La Presse* a ainsi croisé le ministre de l'Industrie, John Manley, et son attachée de presse, qui marchaient tout en s'étonnant de ne plus voir d'autobus.

Le long de la Promenade, les policiers avaient dressé des barrières métalliques. Voyant ces mesures, un commerçant a même descendu le rideau de fer servant à protéger sa vitrine.

Puis, les agents casqués et armés de leur mitraillette se sont mis à contrôler les piétons, exigeant les papiers d'identité des « personnes suspectes », soit tous ceux qui ne portaient pas visiblement leur badge du FEM ou un long manteau de vison.

Au lieu même de la manifestation — devant (vous l'auriez deviné) le restaurant McDonald's de Davos, qui avait embauché plusieurs gorilles pour se protéger —, les manifestants se sont trouvés coincés en sandwich entre des barrages de policiers anti-émeutes, eux-mêmes protégés par des camionnettes munies de larges grillages.

Les protestataires n'ont jamais pu s'approcher du Centre des congrès, à un kilomètre de là. Et moins d'une heure après leur arrivée, c'est le froid glacial et non les agents armés qui a eu raison de leur détermination.

Ultimatum à l'endroit des Serbes et Kosovars

SOPHIE COUSINEAU
envoyée spéciale, DAVOS

Vendredi, tandis qu'on rapportait de nouveaux massacres au Kosovo, les États-Unis et les autres pays membres du Groupe de contact (Russie, Allemagne, France, Grande-Bretagne, Italie) ont lancé un ultimatum à l'endroit des Serbes et des Kosovars, qui ont trois semaines, tout au plus, pour en arriver à un cessez-le-feu négocié. Sinon, l'OTAN interviendra militairement.

Les Américains s'attendent à ce que le Conseil de sécurité de l'ONU, qui sera présidé par le Canada à compter de lundi, ratifie l'ultimatum du Groupe de contact, ce qui atténuerait les appréhensions des Russes, qui s'opposent à toute attaque contre leurs cousins serbes. Mais ils ont déjà fait savoir que même si le Conseil de sécurité de l'ONU le désapprouvait, ils iraient de l'avant.

Voici les commentaires de Kofi Annan, secrétaire général de l'ONU, accroché à la sortie d'une rencontre d'une vingtaine de minutes avec le premier ministre Jean Chrétien à Davos, en Suisse. À noter que le premier ministre Chrétien est furtivement sorti par une autre porte, et qu'il a été impossible de recueillir ses commentaires.

—Pensez-vous envoyer des militaires sur le terrain pour ramener la paix au Kosovo ?

—« Évidemment, c'est le Groupe de contact qui s'en occupe. J'espère qu'on va pouvoir encourager les deux parties à s'asseoir et à régler cette affaire politiquement. Je crois qu'on doit les pousser vers cette direction. »



PHOTO PC

Le premier ministre Jean Chrétien et son épouse, Aline, reviennent à leur hôtel après une brève visite de Davos précédant leur départ pour le Canada.

Le fils de Bouchard à l'urgence

L'épouse du premier ministre du Québec, Audrey Best, a pu constater de visu l'engorgement qui sévit dans les urgences hier soir, alors qu'elle s'est rendue à l'Hôpital Sainte-Justine avec son fils Simon, âgé de sept ans. Ce dernier s'est malencontreusement fracturé une cheville lors d'une chute. Le passage de la première dame du Québec n'est pas passé inaperçu parmi les parents qui ont attendu des cinq et six heures avec leurs enfants malades dans les bras, et certains ont cru qu'elle avait obtenu un traitement de faveur. Arrivée vers 19 h 30 avec son fils, Mme Best a attendu environ une demi-heure dans la salle d'attente avant de passer au triage, puis elle est disparue dans les salles de radiographie et de traitements. Simon ressortait vers 22 h avec son plâtre. Renseignements pris auprès de l'Hôpital Sainte-Justine, il appert que la chirurgie ne causait pas problème hier soir. « C'est la médecine générale qui prend du temps », nous a-t-on indiqué. Hier soir, le temps d'attente des cas semi- urgents était de 5 h 30, et les non urgents de 7 heures. Arrivé à 19 h 30, le petit Adriano a été classé « urgent » au triage selon ses parents, mais à 22 h 10, il était toujours dans la salle d'attente. Quoi qu'il en soit, Mme Best a indiqué à *La Presse* qu'elle était très satisfaite des soins donnés à son fils, et elle n'avait pas l'impression d'avoir obtenu de traitement de faveur.



PHOTO ROBERT SKINNER, *La Presse*

Brésil : appel des autorités pour éviter une ruée vers les banques

Agence France-Presse
RIO DE JANEIRO, Brésil

Les autorités brésiliennes ont redoublé ces dernières heures leurs appels au calme et à la sérénité afin d'éviter une éventuelle ruée vers les banques des particuliers, inquiets quant à l'avenir de leurs comptes et de leur épargne.

« Laissez votre argent en paix à la banque ! Nous n'allons rien faire qui porte atteinte à l'épargne du peuple, qui le prive de son argent d'un jour à l'autre. Il n'y aura d'aucune manière atteinte à l'épargne populaire », a assuré le président Fernando Enrique Cardoso, alors que les Brésiliens se pressaient plus nombreux qu'à l'accoutumée dans les agences bancaires.

« Les queues qui se forment devant les banques n'ont aucun sens, il ne va rien se passer », a ajouté le président, dénonçant les propagateurs de rumeurs, susceptibles de provoquer la panique des particuliers et de déstabiliser encore plus le marché, ainsi que les spéculateurs, qu'il a qualifiés de « chacals ».

Selon Roberto Egydio Setuba, président de la Fédération brésilienne de l'Association des Banques (FEBRABAN), vendredi a été « un jour terrible à cause des rumeurs » laissant entendre que le gouvernement pourrait fermer les banques demain et geler ou « confisquer » les comptes des particuliers.

Il n'y a pas eu une ruée effrénée vers les banques, mais un mouvement suffisant pour affecter le marché, a-t-il dit, précisant que le volume des retraits avait été « plus important que la normale », surtout dans les grandes villes, comme Sao Paulo, Rio de Janeiro et Brasilia.

Nombre de détenteurs de comptes particuliers se sont également rendus dans leurs banques pour vérifier que leur épargne n'était pas menacée, comme l'affirmaient les rumeurs, ou pour acheter du dollar, avant qu'il n'atteigne de nouveaux sommets.

« Ceux qui achètent des dollars vont y perdre car le dollar va de nouveau baisser », ont averti les autorités, alors que la monnaie américaine venait cependant de franchir pour la première fois depuis le début de la crise monétaire, le 6 janvier, la barre symbolique des 2 reals.

Selon le quotidien *La Folha* de Sao Paulo, quelques banques ne disposaient pas d'assez d'argent et certains clients n'ont donc pas pu effectuer de retraits.


MON REER

L'heure juste.


MES CONSEILLERS


MES PLACEMENTS

Aurez-vous suffisamment d'argent à la retraite? Votre capital est-il bien protégé ? Profitez-vous pleinement de tous vos abris fiscaux ? Venez vite chercher l'heure juste au Salon. Vous avez quatre jours !

■ **Parmi plus de 1800 fonds mutuels,** choisissez les produits qui vous assureront une retraite confortable et sécuritaire.

■ **Obtenez une information détaillée** sur les titres boursiers. Soyez bien renseigné sur l'évolution du marché: taux d'intérêt, dollar canadien, actions américaines et étrangères.

■ **Investissez en toute sécurité!** Venez chercher des moyens concrets pour protéger votre capital: fonds distincts, CPG boursiers et fonds indiciels garantis.

■ **Grande première!** Entrez au Carrefour des gestionnaires québécois, présenté par la Caisse de dépôt et placement du Québec. Des ateliers de haut niveau et des conseils sur près de 250 fonds québécois.

■ **Plus toute une série d'activités interactives:** Pavillon finances-en-direct pour internautes, clinique «Réseau-Inter Notaires» (succession, testament, etc.), conférences de l'Institut québécois de planification financière et plus encore!


MA RETRAITE


MA PROPRIÉTÉ

SALON ÉPARGNE-PLACEMENTS 1999

www.finances-en-direct.com

MONTRÉAL

PLACE BONAVENTURE
29 janvier au 1er février
Vendredi au lundi : 11 h à 21 h

200 EXPOSANTS

250 CONFÉRENCES

L'information la plus complète sur les REER

2 DERNIERS JOURS



LCN LE CANAL NOUVELLES TVA

La Presse

2720741

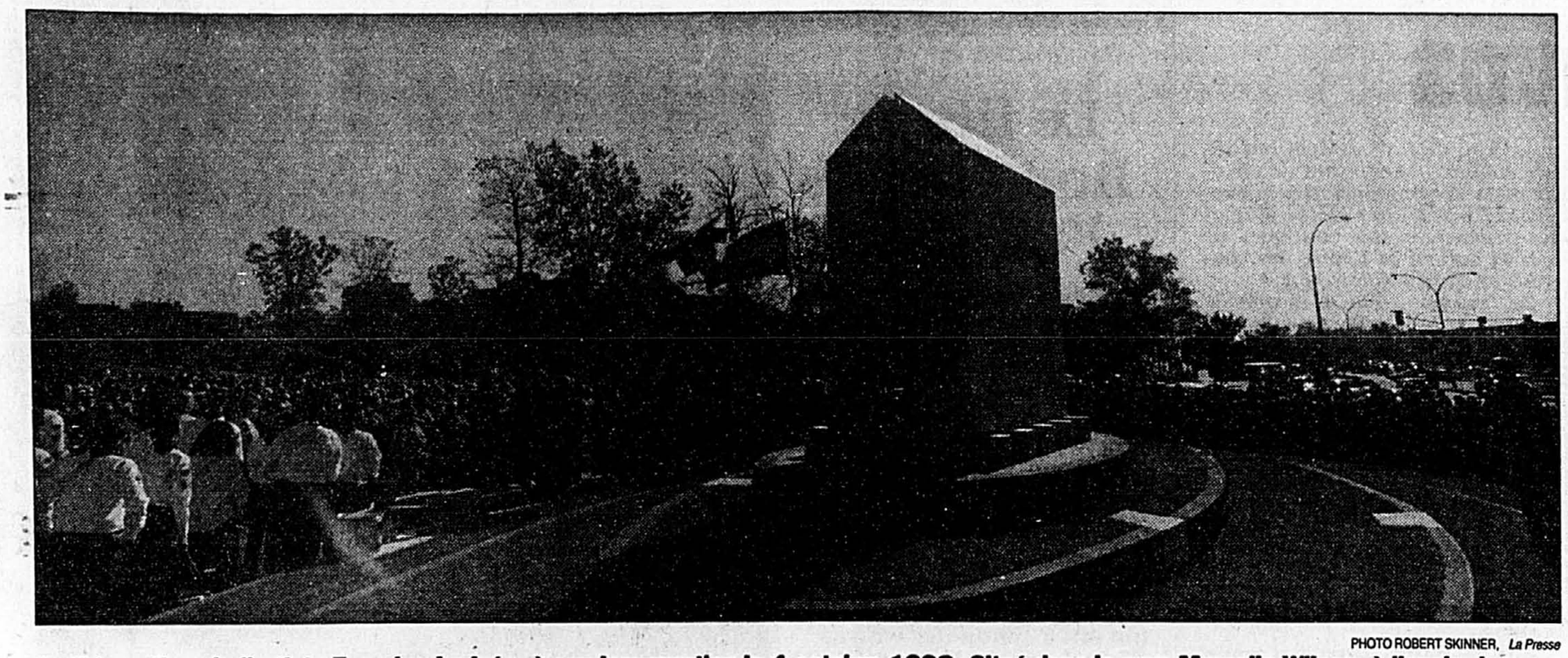


PHOTO ROBERT SKINNER, *La Presse*

***La Réparation*, de l'artiste Francine Larivée, à son inauguration le 4 octobre 1998. Situé dans le parc Marcelin-Wilson, à l'angle des boulevards de l'Acadie et Henri-Bourassa, le monument rend hommage à toutes les victimes des génocides du 20e siècle.**

Combattre le génocide comme un mal de l'Histoire

Diverses communautés saluent le rôle innovateur de Montréal



Jooneed Khan

Là où Berlin reste aux prises avec la question d'un mémorial de la Shoah, Montréal a innové en érigeant l'an dernier un monument à la mémoire des victimes de tous les génocides du 20e siècle.

« Il y a de par le monde divers monuments dédiés à des tragédies humaines spécifiques, mais en érigeant *La Réparation* de l'artiste Francine Larivée à la mémoire des victimes des génocides du 20e siècle, la Ville de Montréal s'est montrée innovatrice », affirme le Congrès des Ukrainiens-Canadiens.

Jugement que partagent d'autres communautés. Le Comité national arménien de Montréal, qui a mené la campagne pour ce monument dévoilé à l'occasion du 83e anniversaire du génocide arménien en Turquie, a parlé de « victoire politique » et de « satisfaction spirituelle pour que ceux qui sont morts soient en paix ».

Le Conseil pour la paix dans la région des Grands Lacs africains a salué l'initiative de la Ville qui nomme les Tutsis et les Hutus avec les Arméniens, les Ukrainiens, les Juifs, les Tatars de Crimée, les Tziganes, les Timorais, les Bosniaques, les Cambodgiens et les Kurdes, comme victimes de génocides au 20e siècle, avant d'ajouter « et ceux ignorés ».

Cette énumération a pour défaut de limiter la portée universelle de la dédicace, car elle identifie certains et en omet forcément d'autres. Le seul 20e siècle est une autre limitation.

Le débat touche désormais le Musée canadien de la civilisation qui a annoncé le projet d'établir un Musée de l'Holocauste : un nombre croissant d'organisations, accueillant avec force l'idée de consacrer la reconnaissance de la Shoah, veulent toutefois que cette reconnaissance soit rendue vraiment universelle.

Le Congrès des Ukrainiens-Canadiens coordonne, à Toronto, une coalition multiethnique pour que le Musée de l'Holocauste du Musée de la civilisation devienne plutôt un « Musée canadien du génocide, inclusif de tous les immigrants ayant fait l'expérience du génocide », selon le Congrès islamique du Canada.

Le CIC, basé en Ontario, s'est engagé dans le débat en octobre quand il a appris que le Parlement ontarien était saisi d'un projet de loi pour proclamer un Jour du souvenir de la Shoah. « C'est une bonne idée, mais qui doit être inclusive des victimes de tous les génocides, sans distinction de race, de religion et d'origine ethnique », avait écrit le Dr Elmasry, du CIC.

« L'examen du projet de loi était déjà très avancé et il a été malheureusement adopté tel quel, a dit Elmasry, mais nous avons eu un dialogue avec le Congrès juif canadien qui s'est dit prêt à coopérer avec nous pour qu'une loi vienne compléter ce projet. »

« Le Canada est peuplé de rescapés de plusieurs tragédies, et si chacun commémore ses victimes séparément, cela ne contribuera pas à l'unité, et cela coûtera cher », a-t-il ajouté.

Rendant compte d'un colloque sur les droits de l'homme tenu à l'OACI pour les 50 ans de la Déclaration universelle en décembre, Roman Serbyn, professeur d'histoire à l'UQAM, a souligné que des représentants de la communauté juive s'étaient là aussi montrés ouverts à l'idée de commémorer ensemble tous les génocides.

Le fait est que si le monde est resté traumatisé pendant 50 ans par les horreurs des crimes nazis, la réflexion à l'aube du 21e siècle, et le phénomène de la mondialisation, amènent de plus en plus de gens, historiens et politologues en tête, à reconnaître que le génocide est un mal aussi vieux que l'humanité.

Pour les survivants, c'est globalement et inclusivement qu'il incombe de combattre cette propension aux crimes collectifs dans le cadre d'une culture de paix vraiment humaine et mondiale.

Le mot « génocide » nous vient de Raphael Lemkin, dans son étude de l'extermination de la juiverie européenne par les nazis publié en 1944, *Axis Rule in Occupied Europe*, rappelle Serbyn.

Dès 1946, l'ONU déclarait que « le génocide est un déni du droit à l'existence de groupes humains entiers, tout comme l'homicide est le déni du droit d'êtres humains individuels ». La résolution ajoutait que, dans l'histoire, « de nombreux cas de tels crimes de génocide se sont produits quand des groupes raciaux, religieux, politiques et autres ont été détruits, en tout ou en partie ».

La Convention sur la prévention et la répression du génocide de 1948, qui vient aussi d'avoir 50 ans, définit le génocide comme l'un quelconque des actes suivants commis dans l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux : meurtre de membres du groupe ; atteinte grave à l'intégrité physique ou mentale des membres du groupe ; soumission intentionnelle du groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique ; mesures visant à entraver les naissances au sein du groupe ; transfert forcé d' enfants d'un groupe à un autre groupe.

Les Arméniens maintiennent que 1,5 million des leurs furent massacrés par les Turcs en 1915. La France a reconnu récemment ce génocide, souvent décrit comme le premier du 20e siècle.

Les Boers sud-africains, descendants de colons hollandais, affirment que les premiers « camps de concentration » furent érigés par les Britanniques durant la guerre des Boers, où des milliers de leurs femmes, enfants et vieillards périrent dans des conditions sordides.

Les Ukrainiens se souviennent de la mort d'au moins sept millions des leurs des suites d'une famine provoquée en 1932-33 par l'ex-URSS pour les punir de leur résistance à la collectivisation de l'agriculture et à l'impérialisme Grand Russe. « Nous appelons ce génocide le *Holodomor*, extermination par la famine », dit Serbyn.

Les deux Chambres du Congrès américain ont commemoré ce génocide l'an dernier, à l'occasion du 65e anniversaire de la tragédie.

Les Canadiens originaires des Grands Lacs africains parlent, eux, de génocides de Hutus par des Tutsis, avant celui des 500 000 Tutsis par les Hutus en 1994 au Rwanda : il y a eu ainsi en 1972 le génocide de 200 000 Hutus, dont les enfants d'âge scolaire, au Burundi, et encore en 1993 après l'assassinat du premier président hutu élu du pays, ainsi que celui de près de 200 000 réfugiés hutus dans l'est de l'ex-Zaïre en 1996-97.

Le Conseil islamique du Canada évoque le génocide d'au moins huit millions de musulmans à travers l'histoire : deux millions lors de la reconquête chrétienne de l'Espagne, deux millions dans les Croisades, deux millions aux mains des Mongols, et deux millions lors de la traite des esclaves, sans oublier les massacres de Palestiniens et de Libanais, ni la Bosnie, la Tchétchénie, le Cachemire et le Kosovo.

Le CIC observe à la mémoire de ces victimes une Journée de deuil spéciale appelée *Yom Zekrah*, le premier vendredi de novembre.

Au vocabulaire du génocide, le politologue américain Rudolph J. Rummel, l'un des spécialistes mondiaux de la question, a ajouté le concept de *démocide*. Partant du principe que « le pouvoir tue », il a établi que les gouvernements ont tué près de 170 millions de personnes au cours du 20e siècle (son calcul s'arrête en 1987).

Il postule que « les dictatures massacrent, mais les démocraties se font rarement la guerre ». Mais il admet que les États-Unis ont été coupable à tout le moins de *démocide* en plusieurs occasions — Philippines, 1899 ; Allemagne ; Hiroshima et Nagasaki ; Vietnam, Cambodge et Laos.

Les civils tués dans des bombardements sauvages se chiffrent en millions. Et c'est sans compter le million de victimes du putsch de 1965 en Indonésie, les centaines de milliers de victimes de la guerre contre-insurrectionnelle au Guatemala, et les millions de morts de la guerre et de l'embargo qui continuent contre l'Irak.

EN BREF

Règlement de comptes

■ Un homme âgé d'une cinquantaine d'années a été victime d'un règlement de comptes hier après-midi alors qu'il circulait au volant de sa camionnette sur le rang 7 Est, à l'Ascension, au Lac Saint-Jean. Selon les premières constatations de la Sûreté du Québec et du coroner André Bergeron qui s'est rendu sur place, la victime semble avoir été atteinte d'un ou de plusieurs projectiles d'arme à feu. Le véhicule a été retrouvé à moitié enlisé en bordure de la route. L'identité de l'homme n'a pas été révélée.

Mendiante et... proprio de trois maisons au Caire

■ Une mendiante octogénaire arrêtée hier au centre-ville du Caire a avoué à la police posséder trois maisons qu'elle avait acquises au cours de sa longue carrière dans les rues du Caire, a-t-on indiqué de source judiciaire. La femme, âgée de 81 ans, a été arrêtée alors qu'elle mendiait dans une rue du centre-ville. Devant les enquêteurs, elle a commencé par affirmer qu'elle mendiait pour pouvoir se nourrir. Mais, alors qu'elle vidait ses poches à la demande des enquêteurs, un contrat certifiant qu'elle était propriétaire d'une maison est tombé, a-t-on indiqué de même source. La mendiante ne s'est pas enferrée dans ses mensonges et a avoué qu'elle possédait deux autres maisons dans des quartiers populaires de la capitale égyptienne. Selon la source judiciaire, ses biens sont estimés à 350 000 livres égyptiennes, soit environ 100 000 dollars.

Musique pop en Iran pour festivités islamiques

■ Un festival de musique pop doit se dérouler début février à Téhéran dans le cadre des festivités célébrant le vingtième anniversaire de la révolution islamique de 1979, a rapporté hier l'agence officielle IRNA. Ce festival, qui vise « à faire connaître la vraie musique pop aux jeunes », se tiendra du 7 au 18 février et au moins sept groupes iraniens se produiront, a ajouté IRNA. Très en vogue avant la révolution islamique, la musique occidentale a été bannie dans les années 80, mais depuis plusieurs mois des concerts de guitare ou de piano se multiplient dans différentes salles de Téhéran. Alors que la radio et la télévision d'État se gardent de diffuser de la musique occidentale, une station de radio privée téhéranaise, Radio-Peyam, diffuse très souvent des extraits de musique Pop, anglaise ou américaine.

Une icône «pleureuse» intrigue l'Église russe

■ Les responsables de l'Église orthodoxe russe vont examiner une icône du dernier tsar, censée pleurer régulièrement des larmes de myrrhe depuis le 9 novembre 1917, jour de la révolution bolchévique, pour décider s'il s'agit d'un miracle, rapporte l'agence ITAR-Tass. Cette icône pourrait jouer un rôle dans un éventuel processus de canonisation de Nicolas II, ajoute l'agence, qui cite le métropolite (évêque) de Smolensk et Kaliningrad, Kirill. Le dernier tsar avait été exécuté par les bolcheviks en 1918 avec sa famille et quatre serviteurs. Leurs restes ont été retrouvés en 1991 et inhumés l'été dernier à Saint-Pétersbourg.

Besoin d'aide?
Composez l'un de ces numéros d'urgence

24 hres \ 7 jours	S.O.S. Violence conjugale	☎ 873-9010 (Ext.: 1-800-363-9010)
24 hres \ 7 jrs	Urgence sociale	☎ 896-3300 ou 896-3100
8 - 24 hres \ 7 jrs	Déprimés anonymes	☎ 278-2130
24 hres \ 7 jrs	Drogue : aide et référence	☎ 527-2626
24 hres \ 7 jrs	Parents anonymes	☎ 288-5555 (Ext.: 1-800-361-5085)
24 hres \ 7 jrs	Suicide-Action Montréal	☎ 723-4000
24 hres \ 7 jrs	Tel-Jeunes	☎ 288-2266 (Ext.: 1-800-263-2266)
24 hres \ 7 jrs	Tel-Aide	☎ 935-1101
24 hres \ 7jrs	Grossesse-Secours	☎ 527-5717
5 jours \ sem.	Centre de référence du Grand Montréal	☎ 527-1375
24 hres \ 7 jrs	Agression sexuelle *(centre pour victimes)*	☎ 934-4504
24 hres \ 7 jrs	Jeunesse J'écoute	☎ 1-800-668-6868
24 hres \ 7 jrs	Jeu: aide et référence	☎ 527-0140 (Ext.: 1-800-461-0140)
18 - 23 hres \ 7 jrs	Gai Écoute	☎ 866-0103 (Ext.: 1-888-505-1010)
5 jours \ sem.	CLSC de votre quartier ou votre région	
24 hres \ 7 jrs	CLSC Info-Santé de votre quartier ou votre région	

2717251



Le don d'être là

Croix-Rouge canadienne
Division du Québec
www.croixrouge.ca

P07310107

Devenez un auteur à succès

Vous avez envie d'écrire? L'École de rédaction vous offre un cours par correspondance qui vous montrera comment écrire de façon professionnelle et faire publier vos textes.

Apprenez à rédiger des articles, nouvelles, romans ou scénarios qui se vendront. Votre tuteur ou tutrice privé vous aidera à écrire des textes clairs, frais et vendables. En fait si, à la fin du cours, vous n'avez pas récupéré vos frais grâce à vos ventes, NOUS VOUS REMBOURSERONS jusqu'au dernier sou!

Écrivez-nous dès aujourd'hui pour obtenir gratuitement notre brochure explicative.

Appelez le 1-800-267-1543
ou par télécopieur le 1-613-749-9551
brochure@qualityofcourse.com

Nom _____
Adresse _____
Ville / Prov. _____
Code postal _____

L'ÉCOLE DE RÉDACTION
38, ave. McArthur
Bureau 563
Ottawa, Ontario K1L 6R2

2721993

Le cours est déductible d'impôt et exempt de TPS

1 877 OSM-AIDE
1 8 7 7 6 7 6 - 2 4 3 3

Par téléphone, par la poste ou par télécopieur, l'OSM acceptera vos dons avec une infinie reconnaissance.
Les chèques et les cartes de crédit sont acceptés.
Les dons sont déductibles d'impôt.
Numéro d'enregistrement: -0156893-22

OSM ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL CHARLES DUTOIT

L'OSM ne peut jouer sans vous...

Orchestre Symphonique de Montréal
260, boul. De Maisonneuve Ouest, Montréal (Québec) H2X 1Y9 • Tél.: (514) 842-9951 • Téléc.: (514) 842-0728 • Internet: www.osm.ca • Courrier électronique: general@osm.ca

P07310103

Monde

L'EXPRESS INTERNATIONAL

YÉMEN

Procès d'étrangers

■ Le nombre des étrangers accusés de « terrorisme » au Yémen est passé à dix, huit Britanniques et deux Algériens et le procès de six d'entre eux, à Aden (sud), a été reporté à lundi. Cinq Britanniques et un Algérien, arrêtés en décembre, comparaissent depuis mercredi accusés de « terrorisme ». Mais quatre nouveaux suspects, trois Britanniques et un Algérien, sont arrivés à Aden pour y être jugés sous le même chef d'inculpation. Les dix étrangers sont accusés d'avoir été envoyés au Yémen pour perpétrer des attentats anti-britanniques et anti-américains.

d'après AFP

SIERRA-LEONE

Nouvel exode

■ Des centaines d'habitants de Freetown, capitale de la Sierra Leone, ont commencé à quitter la ville par tous les moyens disponibles, craignant que la force d'interposition africaine de l'ECOMOG ne se retire du pays, mais celle-ci a démenti et appelé la population à ne pas céder à la panique. Freetown et le régime du président Ahmed Tejan Kabbah sont parfaitement défendus contre les rebelles, a assuré le général Maxwell Khobe, patron de l'ECOMOG.

d'après AP

RUSSIE

Eltsine rétabli

■ Le président russe Boris Eltsine a quitté l'hôpital où il était soigné pour un ulcère à l'estomac, à la veille de son 68e anniversaire qu'il fêtera en famille dans une maison de repos de la banlieue de Moscou. Fidèle à ses habitudes, le président a tenu à marquer son retour par une décision dont le Kremlin s'est fait largement l'écho. Il a signé un décret réduisant de 20 à 25 % le personnel de l'administration présidentielle. Presque à chacune de ses sorties d'hôpital, le président russe prend des décisions de ce type pour bien montrer qu'il reprend les affaires en mains.

d'après AFP

INDE

Chrétiens malmenés

■ Un haut responsable du Parti nationaliste hindou au pouvoir en Inde a démissionné du gouvernement, affirmant qu'on l'avait empêché de s'exprimer contre les violences à l'encontre de la minorité chrétienne. La démission de M. Madnal Lal Khurana de son poste de ministre du Tourisme et des Affaires parlementaires a été acceptée. M. Khurana a accusé le président du Parti indien du peuple (BJP), Kushabhau Thakre, de l'avoir empêché de s'exprimer sur les agressions à l'encontre de la minorité chrétienne.

d'après AFP

IRLANDE

Violence

■ Huit personnes ont été blessées et une maison a été incendiée lors de deux agressions commises dans la nuit en Irlande du Nord et attribuées à des paramilitaires catholiques et protestants. Lors du premier incident, deux femmes et cinq hommes, tous âgés d'une vingtaine d'années, ont été battus par un groupe d'hommes armées dans une maison de Newtownabbey (nord-est) à laquelle ils ont ensuite mis le feu.

d'après AFP

AFRIQUE DU SUD

Meurtre d'une blanche

■ Une blanche de 74 ans a été tuée à coups de hache dans une ferme près de Carolina, dans le nord de l'Afrique du Sud. Anna van der Berg a été attaquée en début de soirée alors que son mari était en train de traire ses vaches. Selon des chiffres officiels, 150 personnes, en majorité des blancs, ont été tuées au cours d'attaques contre des fermes sud-africaines depuis le mois de janvier 1998. Les fermiers blancs estiment que ces attaques font partie d'une campagne menée par des extrémistes noirs pour les obliger à abandonner leurs terres.

d'après AFP



PHOTO AFP

Ces Kosovars albanophones attendent patiemment, dans une boulangerie de Podujevo, la prochaine fournée de leur pain rond traditionnel. Les vivres en général se font plus rares au Kosovo depuis les combats opposant les indépendantistes du Kosovo aux forces fédérales.

L'OTAN prête à intervenir militairement au Kosovo

Milosevic est formellement sommé de négocier

AP et AFP
BELGRADE

Alors que les violences se poursuivent au Kosovo, le chef de la diplomatie britannique, Robin Cook, a remis hier le message du Groupe de contact soutenu par l'ONU au président yougoslave Slobodan Milosevic qui « invite » les Serbes et les indépendantistes kosovars à entamer des négociations de paix la semaine prochaine à Rambouillet, près de Paris.

Parallèlement, les ambassadeurs des 16 pays de l'OTAN se sont réunis à Bruxelles pour rappeler à toutes les parties qu'en cas de refus l'Alliance atlantique était prête à intervenir militairement. L'OTAN a autorisé son secrétaire général Javier Solana à engager si nécessaire des frappes en Yougoslavie au vu des résultats du Groupe de contact au Kosovo, et mis en garde les indépendantistes albanais s'ils ne plient pas aux exigences internationales.

Émissaire des Six (France, Allemagne, Italie, Grande-Bretagne, États-Unis et Russie), M. Cook a donc rencontré M. Milosevic pendant une demi-heure à Belgrade. Le dirigeant yougoslave a réaffirmé dans un communiqué que le Kosovo était « partie intégrante de la Serbie » et qu'une solution pacifique devrait être trouvée en Serbie même. M. Milosevic a toutefois réservé sa réponse quant à la participation serbe aux pourparlers de paix devant s'ouvrir le 6 février à Rambouillet.



PHOTO AP

Le secrétaire général de l'OTAN, le général Javier Solana, a désormais le pouvoir d'ordonner une interventioin militaire au Kosovo.

Robin Cook s'est ensuite envolé pour la capitale de la Macédoine, Skopje, pour y rencontrer les représentants kosovars : Ibrahim Rugova, chef modéré de la Ligue démocratique du Kosovo, Rexhep Cosja, représentant du Mouvement démocratique unifié (dissident de la Ligue) et Adem Demaci, représentant politique de l'Armée de libération du Kosovo (UCK).

L'émissaire américain Christopher Hill a fait de même, séparément.

Soutenu par le Conseil de sécurité de l'ONU, le Groupe de contact réuni vendredi à Londres avait proposé l'ouverture le 6 février de négociations à Rambouillet entre représentants de Belgrade et des Albanais du Kosovo, sous l'égide de la France et de la Grande-Bretagne. La date-butoir est fixée à la mi-février, éventuellement une semaine plus tard si les discussions ont avancé.

Les Six ne parlent pas d'indépendance mais d'une « autonomie substantielle » de cette province à 90 % albanophone. Les forces serbes devront se retirer et permettre le retour des réfugiés kosovars ainsi que l'ouverture d'une enquête du Tribunal pénal international (TPI) de La Haye sur la tuerie de Racak.

Jusqu'à présent, le gouvernement yougoslave a refusé la médiation internationale et des discussions avec les « terroristes » de l'UCK tant qu'ils n'auront pas rendu les armes. De son côté, la guérilla exige le retrait préalable des forces serbes.

La dernière « consultation » des alliés par Javier Solana avant un passage à l'action ne nécessitera pas de réunir le Conseil de l'OTAN et pourra se faire très rapidement, a souligné un diplomate, en indiquant que les militaires vont recevoir des instructions pour réagir immédiatement en cas de nécessité.

Les plans opérationnels pour des frappes aériennes limitées contre des cibles serbes ont été remis à jour, selon un diplomate. Parmi les objectifs recensés par l'OTAN figurent notamment des batteries de défense anti-aérienne de l'armée serbe.

Les affrontements au Kosovo, où vivent près de deux millions de personnes à 90 % d'origine albanaise, ont fait plus de mille morts depuis février 1998.

Compromis canado-brésilien pour un Irak désarmé

MICHEL LECLERCQ
Agence France-Presse
NEW YORK (Nations unies)

Un mois après s'être déchiré sur les frappes contre l'Irak, le Conseil de sécurité de l'ONU a retrouvé hier un consensus au moins provisoire pour procéder à une évaluation du désarmement de l'Irak qui dilue l'influence de l'UNSCOM, suivant ainsi les grandes lignes d'un plan de compromis canado-brésilien.

Les quinze membres du Conseil se sont mis d'accord pour mettre en place trois commissions destinées à évaluer l'ensemble des relations entre l'Irak et l'ONU sur le désarmement, la situation humanitaire et la question des prisonniers de guerre koweitiens, a annoncé le président du Conseil.

Les membres du Conseil se sont félicités de cette unité de vue retrouvée après avoir été paralysés depuis les bombardements américains et britanniques du 16 au 19 décembre et le retrait des inspecteurs d'Irak.

« Ce n'est qu'un premier pas, mais il s'agit du pas le plus difficile », a dit l'ambassadeur du Brésil, Celso Amorim, qui préside le Conseil jusqu'à la fin janvier.

« Nous avons été capables de rétablir l'unité du Conseil et à commencer à travailler sérieusement sur la question irakienne », a-t-il ajouté à l'issue d'une réunion à huis clos du Conseil.

Il a fallu une semaine de consultations intensives à quinze, entrecoupées de réunions des cinq permanents (Chine, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Russie) et de bilatérales américano-russes pour parvenir à un compromis sur le rôle de l'UNSCOM mis au point par le Canada et le Brésil.

Le Conseil s'est finalement entendu pour faire appel « au concours et à la compétence » de la Commission spéciale, alors que d'un côté les Américains insistaient pour que le rôle de l'UNSCOM soit clairement maintenu et que, de l'autre, Russes et Chinois s'y opposaient.

Cet accord consacre une mise à l'écart du chef de la Commission spéciale, Richard Butler, dont les Russes ne veulent plus entendre parler, ont affirmé des diplomates.

L'ambassadeur russe Serguei Lavrov a déclaré aux journalistes que la Russie ne veut plus avoir « de relations officielles avec Richard Butler. Nous pensons qu'il doit partir ».

Le ministre russe des Affaires étrangères, Igor Ivanov, a envoyé vendredi une lettre au secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, demandant officiellement le renvoi de M. Butler.

L'UNSCOM, elle, n'est pas écartée de l'évaluation, mais voit sa prééminence remise en cause et ses prérogatives rognées. L'accord prévoit en effet qu'il sera fait appel à l'expertise de la Commission mais au même titre qu'à l'Agence internationale de l'énergie atomique, au Secrétariat des Nations unies et à « tout autre organe compétent ».

L'appui populaire à Bill Clinton persiste



PHOTO AP

Monica Lewinsky, de retour hier dans un hôtel de Washington, pour être à la disposition des « procureurs » du Sénat.

AP, AFP
WASHINGTON

Un sondage paru hier dans le magazine *Newsweek* montre que 65 % des Américains — et même 45 % des sympathisants républicains — pensent que Bill Clinton ne doit pas être inculpé après son départ de la présidence pour les faits qui lui sont actuellement reprochés au Sénat.

Ils ne sont de plus que 28 % à penser que le président américain doit être reconnu coupable à l'issue de son procès en destitution et chassé de la Maison-Blanche. Plus de la moitié (54 %) pensent aussi que les républicains ont souffert de ce procès et 40 % des sympathisants du GOP pensent de même.

Ce sondage a été mené auprès de 751 adultes les 28 et 29 janvier avec une marge d'erreur de plus ou moins quatre points de pourcentage.

Pendant ce temps, Monica Lewinsky est arrivée hier à Washington dans l'hôtel Mayflower où elle sera interrogée lundi dans le cadre du procès en destitution. Le Sénat ne sait pas encore si sa déposition sur vidéo sera rendue publique ou si elle devra témoigner ensuite au Capitole.

Enfin, Bill Clinton a été contraint de modifier le calendrier de sa tournée en Amérique centrale prévue normalement du 10 au 15 février, le Sénat devant se prononcer sur les deux articles de destitution le 12 février.

M. Clinton et son épouse Hillary visiteront le Honduras, le Salvador, le Nicaragua et le Guatemala du 8 au 11 mars, notamment pour faire un point sur la situation après le passage du cyclone Mitch et pour participer au sommet des chefs d'État et de gouvernement d'Amérique centrale. La rencontre avec le président mexicain Ernesto Zedillo sera donc repoussée au 15 février, a précisé la Maison-Blanche.

Mlle Lewinsky, qui a déjà été auditionnée une vingtaine de fois dans le cadre de l'enquête du procureur indépendant Kenneth Starr, sera interrogée à l'hôtel Mayflower où elle loge par les « procureurs » républicains lors d'une séance qui pourra durer jusqu'à huit heures.

Monica Lewinsky sera le premier témoin à faire une déposition dans le cadre du procès. Deux autres témoins, Vernon Jordan, un ami proche de Bill Clinton, et Sidney Blumenthal, un conseiller de la Maison-Blanche, effectueront leurs dépositions mardi et mercredi, respectivement, dans une salle du Congrès.

Les citations à comparaître visant ces trois témoins dans le procès ont été livrées vendredi soir aux avocats représentants Mlle Lewinsky et MM. Blumenthal et Jordan.

Les dépositions seront faites à huis clos en présence des « procureurs » de la Chambre des représentants et de leurs conseillers, des avocats de la Maison-Blanche, des avocats des témoins et de deux sénateurs — un républicain et un démocrate.

Les questions posées ne pourront avoir trait qu'aux accusations de parjure et d'entrave à la justice retenues contre Bill Clinton dans le cadre de la procédure de destitution en cours au Sénat.

Les enregistrements vidéo des dépositions pourront être visionnés, à huis clos, par les seuls sénateurs ou leurs représentants.

Lorsque le procès reprendra, jeudi prochain, les sénateurs devront décider s'il convient ou non de convoquer directement les témoins à la barre ou s'il faut avoir recours uniquement aux enregistrements ou à des extraits de ceux-ci.

Midem: les gros, les petits et les «majors»



Louis-Bernard Robitaille

collaboration spéciale
CANNES

On suppose que la jungle tropicale doit ressembler certains mauvais jours au Marché international du disque et de l'édition musicale, autrement dit le Midem. Jungle touffue où se déroulent mille guerres en même temps, avec des ennemis dont la taille varie du moustique au tigre mangeur d'homme.

Au premier Midem en 1967, il y avait 349 sociétés représentées et 900 participants. En 1998 : 3900 sociétés, 10 819 participants inscrits. Les sociétés n'ayant pas toutes les moyens de se payer un stand où le mètre carré se compte en centaines de dollars, il n'y a environ « que » 2000 stands différents. Beaucoup de petites compagnies se regroupent sous une bannière professionnelle ou nationale. Il y a le coin des Italiens, celui des Suédois. Presque à l'embouchure du sous-sol, on trouve sur la droite le stand de l'ADISQ, avec 45 sociétés et une centaine de participants. Sur la gauche, celui du Canada, avec une participation deux fois plus importante : on y retrouve surtout les producteurs de Toronto, mais aussi la maison Tacca de Donald K. Donald, qui produit entre autres Kevin Parent, dont le premier CD a vendu plus de 350 000 exemplaires. Entre les deux, un énorme stand de Radio-France, qui a l'air de séparer deux armées rivales.

Dans cette jungle indéchiffrable pour le commun des mortels, la guerre n'est jamais déclarée : le proconsul québécois d'un des « majors » internationaux — Sony, BMG, EMI, Polygram ou Time-Warner, qui tiennent 70 % du marché québécois —, s'entretient amicalement avec les gens de Sélect-Musicor, qui a un quasi-monopole sur les 30 % restants. Dans le domaine francophone, sur les 50 albums les plus vendus dans l'année, Sélect-Musicor (résultat de la fusion entre la distribution de Quebecor et celle d'Archambault) en distribue 45, les « majors » quatre ou cinq. (En anglais c'est le contraire). Parfois un « petit » se glisse furtivement dans le palmarès.

Les gens de Sélect-Musicor sont un peu comme les seigneurs de la guerre. Mario Lefebvre et Pierre Saint-Georges campent tranquillement au stand de l'ADISQ sans avoir l'air de chercher la proie : presque tous les producteurs québécois sont déjà leurs clients. Le dernier jour du Midem, le grand patron Rosaire Archambault (junior) offre un traditionnel déjeuner au Moulin de Mougins pour une cinquantaine de personnes. Autant dire tout ce qui compte dans le monde des variétés au Québec.

Dans le lot il y a ceux qui tiennent un ou deux « gros » artistes, à plus de 100 000 albums. Il y en a d'autres, qui gèrent plus confidentiellement des collection de jazz ou de classique. D'un côté André de Cesare, qui produit André Gagnon, de l'autre André Ménard du Festival de jazz de Montréal. Tout le monde se parle et se sourit. Tout le monde s'aime. « Il y a de la place pour tout le monde » : tel est le mot d'ordre. Même si dans les conversations privées ou en fin de soirée, on entend un son de cloche différent : un tel est en chute libre avec tel artiste, dont le dernier album est une catastrophe ; tel autre prétend avoir signé avec un major français pour tel artiste, mais « c'est loin d'être fait », etc. On s'aime, mais on se surveille.

Parmi les « petits », qui n'ont pas d'autre choix que de pratiquer la guerre de mouvement ou la guérilla, on trouve Daniel Paradis, vice-président de DEP distribution. DEP, c'est l'outsider, le dernier arrivé sur le sentier de la guerre.

Lorsque Musicor et Sélect ont fusionné il y a trois ans, Daniel Paradis, qui travaillait chez Musicor, a décidé de faire le saut et de fonder sa maison de distribution : « Après la fusion, le nouveau groupe constituait un véritable monopole au Québec : cette absence de choix ne convenait pas à tout le monde, en particulier aux petits producteurs, qui avaient parfois l'impression d'être de petits numéros dans une grosse maison. »

Paradis a convaincu un Torontois d'origine montréalaise, Donner Pindoff, qui a 110 magasins de disques (Music World) au Canada (25 au Québec) et un chiffre d'affaires de 250 millions. Une société de distribution coiffant un réseau aussi important, cela avait du sens.

« Nous sommes allés voir Rosaire (Archambault) pour lui dire : ce n'est pas la guerre, il y a de la place pour tout le monde. Nos rapports sont bons. »

« Il est sûr qu'en fusionnant en un seul groupe, on faisait un appel d'air pour un nouveau distributeur, explique de son côté Mario Lefebvre. On trouve que la concurrence, c'est normal et bon pour les affaires. Mais disons que ce que nous faisons les uns et les autres, ça ne peut pas vraiment se comparer. »

Effectivement, d'un côté, il y a de très gros moyens logistiques et un catalogue énorme. De l'autre, une petite équipe qui cherche des « produits » que personne n'a remarqués, ou qui promettent mais ne marchent pas encore. Au Midem 98, Paradis a déniché un distributeur de hard-rock californien, Cleopatra, 800 titres au catalogue et une mauvaise diffusion au Canada : aujourd'hui l'association marche à la satisfaction réciproque, même s'il s'agit de petites quantités.

DEP travaille dans le pointu : on commandera au fabricant de CD 300 exemplaires d'un titre qui commence à marcher, juste de quoi répondre à la demande des disquaires. On commencera la mise en place dans une seule région, si le chanteur y est plus connu et qu'il y fait de la promotion.

Pour un groupe de rock, Jacynthe, qui tourne bien à la radio, mais dont les ventes restaient faibles, on a fait une campagne de pub sur MusiquePlus.

« Dans le milieu, dit avec fierté Daniel Paradis, on dit que nous sommes agressifs. Mais nous faisons aussi du sur-mesure pour chacun de nos produits. La première année, j'étais seul et nous avions 20 titres. En 1999, nous en aurons 60. » Chez Sélect-Musicor, on trouve ça formidable lorsque DEP s'occupe ainsi de débutants, ou de vendeurs marginaux. On ouvre un peu plus l'oeil lorsque DEP vend 112 000 exempaires des Colocs.

L'invraisemblable cohue du Midem est le théâtre de cette gigantesque foire d'empoigne entre petits et gros. À cette nuance près que les plus redoutables prédateurs ne sont pas là : aucun des cinq majors n'a de stand au Midem. Leurs représentants sont discrètement installés dans les palaces environnants et reçoivent... sur rendez-vous. À eux cinq, ils contrôlent près de 80 % du marché mondial. Ce qui se passe au Midem reste pour eux secondaire. La vraie guerre, elle se passe entre eux.

La Macédoine aux Albanais

FRED A. REED
collaboration spéciale, TETOVO

Quand Arben Xhaferi (prononcer Djaferi) s'installe derrière sa table de travail, il ne reste pratiquement pas de place dans la petite pièce qui lui sert de bureau.

L'homme à la carrure massive à qui les Albanais de la Macédoine ont accordé un appui presque sans faille savoure le nouveau rapport de force dont il jouit.

« La Macédoine, martèle-t-il, à la fois orgueilleuse et effacée, appartiendra aussi aux Albanais, ou elle n'existera pas. »

Ainsi se résume le dilemme macédonien. Fondé en tant qu'État du peuple macédonien (slave, s'entend), le pays possède un fort élément albanais, 22 % selon les chiffres officiels. Les Albanais, eux, soutiennent qu'ils forment le tiers de la population sinon plus et revendiquent le statut de peuple fondateur. Ce qui va à l'encontre d'un nationalisme macédonien incarné par le premier parti aux élections du 1er novembre, le VMRO (Organisation révolutionnaire macédonienne).

À Tetovo, la « capitale albanaise » de l'Ouest macédonien, la Macédoine slave existe à peine. Dans les rues achalandées de la vieille ville, des femmes portant le foulard islamique s'affairent à leurs commissions.

Au marché public, des paysans trapus venus des villages avoisinants vendent leurs produits exclusivement en albanais.

Curieusement, les murs de la ville ne portent presque pas d'affiches électorales, et aucune en faveur de la coalition des partis albanais, le Parti démocratique des Albanais (PDA) de M. Xhaferi et le Parti pour le progrès démocratique (PDP) de Abdurrahim Haliti.

« Ce dont nous n'avions pas besoin, s'exclame M. Xhaferi en riant. Les gens savaient pour qui voter. Nous avons gagné tous les sièges dans l'Ouest macédonien, ainsi que cinq dans la capitale : plus de 95 % de toutes les voix albanaises. »

Le pari de M. Xhaferi est téméraire, même s'il est dicté par des intérêts supérieurs, dont la politique balkanique de Washington. Celui que l'on identifie à un certain jusqu'au-boutisme en faveur d'une « Grande Albanie » s'érige maintenant en défenseur de l'avenir de la Macédoine.

Pour participer au gouvernement de coalition de Skopje, son parti a posé cinq conditions : la reconnaissance de l'Université de Tetovo ; l'usage de la langue albanaise à tous les échelons de l'État ; l'intégration des Albanais dans la fonction publique, la police et l'armée ; la libération des prisonniers politiques ; et, « exigence potentiellement explosive », la révision de la Constitution afin d'établir l'égalité entre les deux peuples.

Si les symboles de la République sont invisibles au bureau de M. Xhaferi, le drapeau albanais, autrefois en évidence, a aussi disparu. Seul indice d'appartenance : l'étendard du parti.

« La victoire du VMRO va changer bien des choses, explique-t-il. La Macédoine doit se définir géographiquement. Si nous acceptons une définition ethnique, tout appartiendra aux seuls Macédoniens. Garder la forme existante de l'État mènera tout droit à l'implosion. Seul notre programme nous fera éviter cette éventualité. »

Cette éventualité demeure la hantise des traditionalistes du côté macédonien. « La bipolarité que cherchent les Albanais mène tout droit à la fédéralisation », explique l'académicien Vlaze Ristovski, qui fut le vice-président du premier gouvernement de la République indépendante, et qui voit se profiler le séparatisme.

« Oui, c'est sérieux », clame cette voix discordante dans la quasi-unanimité d'éloges à la bonne entente postélectorale.

« Les conditions de M. Xhaferi sont transparentes, ajoute-t-il. Il veut la reconnaissance de l'albanais comme langue d'État, ainsi que l'établissement de l'Université de Tetovo. Mais il s'agit là de la création d'institutions parallèles. Est-ce que la Macédoine « petite et dépourvue de moyens » peut supporter tout cela ? Poser la question, c'est y répondre. »

Dans un café qui donne sur la rue principale de Tetovo, la discussion entre un petit groupe d'intellectuels albanais s'anime. Formés à l'Université de Pristina, berceau du mouvement pour l'indépendance du Kosovo, ils avouent un certain malaise devant la perspective d'une collaboration avec une formation nationaliste, le VMRO.

« Si vous grattez un peu n'importe quel Albanais, lance l'un d'entre eux, vous y trouverez le rêve de la Grande Albanie. »

Le Kosovo est en feu et l'Albanie aux abois. Orphelins, les Albanais de la Macédoine savent que l'unification tant désirée n'est pas pour demain. Mais si jamais les États-Unis, maîtres incontesté du jeu, décidaient de changer de politique, cette vision que caressent autant Tirana, Pristina et Tetovo pourra devenir réalité. Le rêve des uns deviendrait alors le cauchemar des autres.

Le rapport Macédoine-Kosovo, vu de la frontière par douze soldats finlandais

Des Albanais du Kosovo ont bien tenté de s'implanter en Macédoine, mais ça n'a pas marché

FRED A. REED
collaboration spéciale, JEZNICE

Seuls dans leur poste d'observation à 200 mètres de la frontière qui sépare la Macédoine du Kosovo ensanglanté, les 12 soldats finlandais prennent leur mal en patience. Perchée sur le toit d'un char blindé léger, une sentinelle au casque bleu scrute l'horizon. D'autres s'affairent à mettre sur pied le sauna, dispositif essentiel aux forces armées finlandaises.

Ils pourront s'en donner à coeur joie. Le débordement tant appréhendé du conflit dans la province rebelle de la Serbie vers la Macédoine est, pour le moment, peu probable. Parce que les 650 soldats du Bataillon nordique (Norvège, Danemark, Suède et Finlande) de la Force de déploiement préventive de l'ONU (UNPREDEP) suffiraient pour contenir une offensive militaire serbe ou arrêter une infiltration massive de maquisards de l'Armée de la libération du Kosovo, le cas échéant.

La donne a simplement changé le long de la frontière que nous parcourons dans le véhicule tout-terrain de la mission de surveillance de l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe).

Gunnar Kulsing, chef de patrouille dont la tâche est de dépister tout mouvement suspect, esquisse un large geste vers le nord. Le terrain est accidenté et montagneux, couvert de maquis. « Au pire, quelques réfugiés sont venus par là-haut, explique-t-il. Ils arrivent à la frontière en tracteur et appellent leurs amis dans les villages de ce côté-ci au téléphone cellulaire. Dans quelques heures au plus ils sont au chaud. Ni vu ni connu.

« Il y a eu peut-être quelques tentatives d'implanter le KLA ici, du côté macédonien, mais ça n'a pas marché. »

Établie en 1992 afin de prévenir l'élargissement vers la Macédoine du conflit dans l'ancienne Yougoslavie, la mission de l'OSCE consistait à surveiller la frontière, autant avec le Kosovo qu'avec l'Albanie.

Avec l'arrivée de l'OTAN, elle en est devenue une d'observateurs de la situation interne dans cette zone peuplée très majoritairement d'Albanais que certains affirment, sans preuves, être une base d'entraînement du KLA.

Rappelons que jusqu'à 1991, la frontière n'était qu'administrative, séparant deux républiques de la Yougoslavie.

« Notre mission fait de la diplomatie préventive au ras le sol, enchaîne M. Kulsing, pendant que notre véhicule suit le chemin de terre cahoteux. Mais quand les avions de l'OTAN ont effectué des survols pour menacer Milosevic de frappes aériennes, les Serbes ont vite riposté en faisant survoler la région frontalière par des MIG-21. Là, nous avons eu chaud pendant un bon moment. »

Maintenant, avec le déploiement de 2000 vérificateurs internationaux au Kosovo même ainsi que l'arrivée d'une force de soutien de l'OTAN, la probabilité d'un débordement du conflit est encore moindre, selon Faustino Troni, ambassadeur le l'OSCE à Skopje.

« La présence de l'Alliance atlantique est un gage de stabilité et de sécurité pour la région. Mais la Macédoine doit se garder de participer à une action militaire dirigée contre un pays voisin. Les conséquences seraient alors très graves », souligne ce diplomate établi dans la région depuis cinq ans.

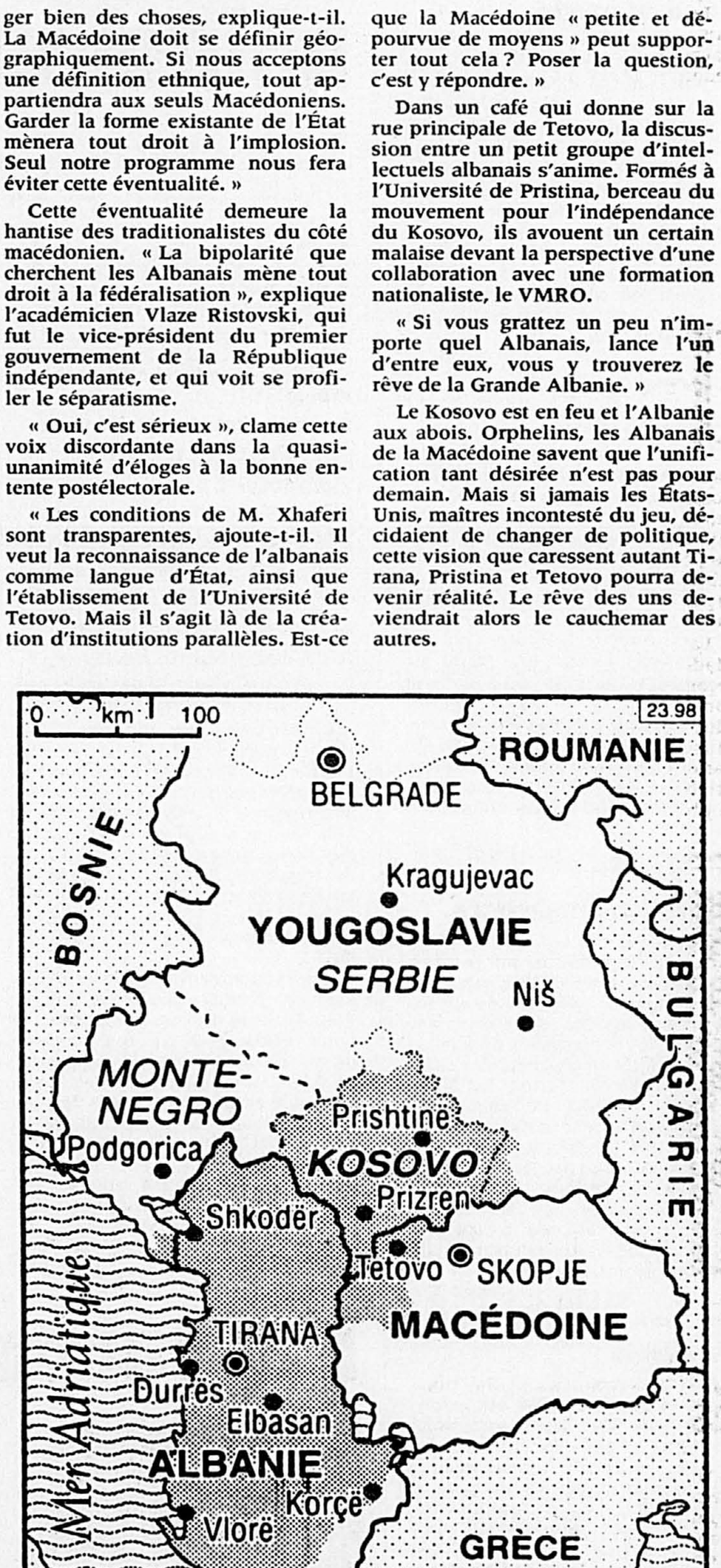
Selon Arben Xhaferi, ancien professeur de philosophie à l'Université de Pristina, le débordement du conflit au Kosovo a toujours été une fiction.

« Le conflit existe ici même, en Macédoine, dit-il. Il nous faut la justice. Si la forme actuelle de l'État macédonien n'est pas changée, c'est cela qui conduira à l'explosion, pas nous. »

Bref, le débordement du conflit kosovar sera politique ou il ne sera pas. Si l'action armée du KLA conjuguée avec le militantisme anti-Yougoslave de l'axe OTAN-Washington parvenaient à arracher un statut indépendant pour la province, les Albanais de Macédoine seraient amenés à réexaminer leur stratégie de participation au gouvernement. M. Xhaferi, l'ancien radical devenu apôtre de la bonne entente, risquerait alors de se voir doubler à gauche par plus radical que lui.

C'est précisément cela que vise la nouvelle coalition au pouvoir à Skopje. Mais à force de trop insister sur les réformes économiques libérales au détriment des revendications des Albanais, elle pourrait creuser de nouveau le fossé. « Après tout, souligne M. Xhaferi, l'économie n'est pas garante de l'harmonie ethnique. On n'a qu'à regarder le Québec. »

Journaliste pigiste, l'auteur a rédigé ces articles à la suite d'un récent séjour dans les Balkans, une région qu'il connaît bien pour y avoir voyagé fréquemment.



La presse d'ailleurs

parcourue par Réal Pelletier

The New York Times

La guerre (virtuelle) avec bactéries, redoutée par Washington...

On est encore loin de la panique qui a conduit toute une génération à rêver d'un abri antinucléaire dans son sous-sol, mais l'obsession terroriste gagne lentement les consciences aux États-Unis. Les attentats majeurs, d'Oklahoma City à Atlanta, du New York World Trade Center aux ambassades des États-Unis en Afrique, ont engendré cette crainte latente et voici maintenant surgir une peur additionnelle : des épidémies de maladies connues — une variole collective, par exemple, dans une poche de population à haute densité — engendrées artificiellement par un ennemi mal identifié.

La guerre bactériéologique, indique le *New York Times* au terme d'un reportage d'un an qui fait le point de la question, a ceci de particulier que, contrairement aux armes conventionnelles ou à l'armement chimique, elle ne coûte pas cher. Elle se révèle néanmoins d'une manipulation compliquée, à commencer par les risques qu'elle entraîne pour la santé de ceux qui s'y adonnent.

Les États-Unis eux-mêmes ont mis des décennies à maîtriser l'arme bactériologique, avant d'y renoncer finalement, pour des raisons humanitaires, en 1969. Depuis, un rare cas de recours massif à cette arme a été révélé : la célèbre secte japonaise Aum a perpétré, début des années 90, au moins neuf attentats à l'arme bactériologique qui devaient entraîner des millions de morts, mais l'attaque n'a finalement engendré ni mort ni blessé connu.

Spécialistes en disponibilité

Voici donc une arme moins accessible au terroriste en herbe qu'un cocktail Molotov, mais ce qui nourrit quand même les craintes de Washington, c'est la mise en disponibilité de spécialistes en la matière à travers le monde, principalement depuis l'éclatement de l'Union soviétique et celui du régime d'apartheid en Afrique du Sud, ces deux pays s'étant adonnés à des recherches poussées en guerre bactériologique.

L'existence de ces scientifiques en disponibilité additionnée à l'intention décelée chez des pays comme la Libye, l'Iran ou l'Irak de s'équiper de l'arme bactériologique font dire à James Woolsey, patron de la CIA de 1993 à 1995, que « le terrorisme bactériologique constitue la plus importante menace singulière à la sécurité nationale dans un avenir prévisible ».

Vision exagérée ou pas, reste qu'effectivement, en seule ex-Union soviétique, des milliers de personnes formées à ce type de guerre ont aujourd'hui faim et froid et végètent dans la pauvreté. Simultanément, il se trouve que les batailles planétaires livrées contre les maladies infectieuses ont engendré la constitution à travers le monde de plus de 1500 banques de bactéries, plus ou moins sous surveillance. Quant aux recherches actuelles, en génétique par exemple, certaines paraissent pouvoir conduire au raffinement le plus monstrueux qui soit : le germe qui va n'attaquer qu'une catégorie d'humains d'un type génétique particulier. L'arme raciste par excellence.

Les fauteurs de guerre

Mais qui peut bien s'intéresser à l'arme bactériologique actuellement ? Les services de renseignement américains identifient 17 pays suspects d'avoir acquis ou de chercher à acquérir cet arsenal, incluant des pays que Washington considère comme architectes du terrorisme international. Pourtant, admettent les services américains, les centaines d'inspecteurs dépêchés pendant sept ans en Irak en sont revenus avec autant d'interrogations que de réponses.

Le refrain traditionnel contre les Libye et autres Corée du Nord s'enrichit aussi de notes inquiétantes au plan intérieur. Aux États-Unis circulent, distribués par des radicaux nationaux, des catalogues annonçant par exemple un « Guide de la guerre bactériologique ». On rappelle que le concepteur de l'attaque contre le World Trade Center, Ramzi Ahmed Yousef, avait reçu une formation sur les armes chimiques et bactériologiques.

Au bilan, suffisamment d'indices d'un danger d'attentats bactériologiques ont conduit Washington à agir :

- Les autorités ont entrepris de resserrer le commerce des bactéries, aux États-Unis et à l'étranger. Le président Clinton a notamment discuté le coup en décembre avec le président Cardoso, du Brésil.
- Washington fait pression sur Moscou pour que les licenciés de l'armement bactériologique trouvent ailleurs des emplois convenables.
- Washington demande à l'OTAN de devenir le fer de lance dans la guerre contre les armes bactériologiques.
- Tous les militaires américains doivent recevoir un vaccin contre l'anthrax.
- Les armées ont investi 322 millions $ dans des banques d'une vingtaine de vaccins, y compris contre la variole.
- Le Congrès vient de voter 51 mns pour la formation de banques civiles de médicaments et d'antibiotiques pour répondre rapidement à ce type d'attentat.
- On a commencé à équiper les immeubles fédéraux de ventilateurs spéciaux capables de repousser des germes et produits chimiques portés par l'air à l'occasion d'attentats.
- Les autorités ont organisé des séminaires dans les 120 villes les plus importantes des États-Unis sur la formation d'un personnel capable de répondre à des attentats batériologiques.

Entre-temps, le Pentagone songe à demander à la Maison-Blanche la désignation d'un commandant suprême assumant l'ensemble des opérations dans le cas d'une attaque aux États-Unis. Il ne semble pas que le débat soit suffisamment enclenché dans le pays pour que pareille innovation soit possible, mais le secrétaire à la Défense, William S. Cohen, n'a pas caché récemment, devant le prestigieux Council on Foreign Relations, que les Américains pourraient être soumis dans un proche avenir à des « options désagréables ».

The Washington Post

... et les guerres (réelles) avec armes légères fournies par Washington

Faut protéger le simple citoyen américain, de Long Island à Beverly Hills en passant par Denver, contre l'arme bactériologique venue de l'étranger, mais dans l'intervalle, les États-Unis ont donné diversement à travers le monde, depuis 1995, plus de 300 000 armes légères — des armes de poing à des lance-roquettes portables — qui contribuent allègrement aux petites guerres locales qui empoisonnent la planète.

La secrétaire d'État américaine, Madeleine Albright, a finalement reconnu l'existence de ce « sale commerce » qui « alimente les conflits, renforce l'extrémisme et déstabilise des régions entières » un peu partout dans le monde. Mme Albright, considérée comme la femme la plus puissante du monde, est citée dans le *Washington Post* par Lora Lumpe, sommité de l'Institut international de la recherche sur la paix, d'Oslo.

L'auteur souscrit au cri du coeur de Mme Albright, mais rappelle que l'administration Clinton continue de distribuer à tout vent ce type d'armement sans prendre en considération l'usage ultérieur qui en sera fait. Autrement dit, une bombe terroriste ne sert qu'une fois ; un simple pistolet peut changer de mains plusieurs fois, tuer des dizaines de gens et pendant longtemps.

La distribution d'armes légères à laquelle s'adonne Washington a toujours des intentions premières explicables par une tactique donnée. C'est ainsi que les États-Unis ont donné, depuis 1995 :

- 158 000 fusils d'assaut M-16A1 (principalement à la Bosnie, à Israël et aux Philippines) ;
- 124 815 fusils M-14 (principalement dans les Baltiques et à Taiwan) ;
- 26 780 pistolets (surtout aux Philippines, au Maroc, au Chili et à Bahreïn) ;
- 1740 mitraillettes (au Maroc et à la Bosnie surtout) ;
- 10 570 lance-grenades (principalement à Bahreïn, à l'Égypte, à la Grèce, à Israël et au Maroc).

En 1997 seulement, le département d'État de Mme Albright a autorisé l'exportation de 460 millions $ d'armes légères et de munitions. Et les États-Unis ne sont pas les seuls à le faire, encore que le volume en cause paraît les situer au premier rang, selon l'auteur.

On expédie des armes de ce type pour permettre à des gens de se défendre, mais n'arrive-t-il pas qu'elles servent à la répression policière et à l'intimidation, voire au meurtre de dissidents politiques ? En Colombie par exemple, 30 000 personnes ont été assassinées depuis dix ans, surtout par des paramilitaires de droite, la police et l'armée ; or les États-Unis alimentent le pays en armes légères au nom de la « lutte contre la drogue ». En Turquie, c'est avec des fusils d'assaut américains que la police et les forces paramilitaires assassinent les militants de la minorité kurde.

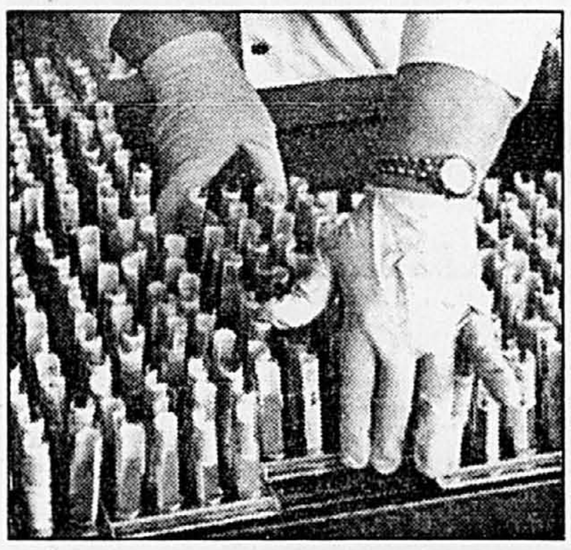
Quelques rayons d'espoir : la notion des droits de la personne, si chère à Washington en d'autres circonstances, commence à jouer dans l'autorisation d'attribution d'armes légères.

On ne fournit plus l'Indonésie par exemple.

Mais les contrôles après-vente ou après-don restent rudimentaires. Les armes rejoignent fréquemment le marché noir international et des pays comme l'Afganistan, le Pakistan, l'Angola et des morceaux d'Amérique centrale sont devenus des comptoirs ouverts de l'arme légère.

Des lance-missiles portatifs livrés dans le temps aux rebelles d'Afghanistan par la CIA causent aujourd'hui des ulcères aux autorités américaines.

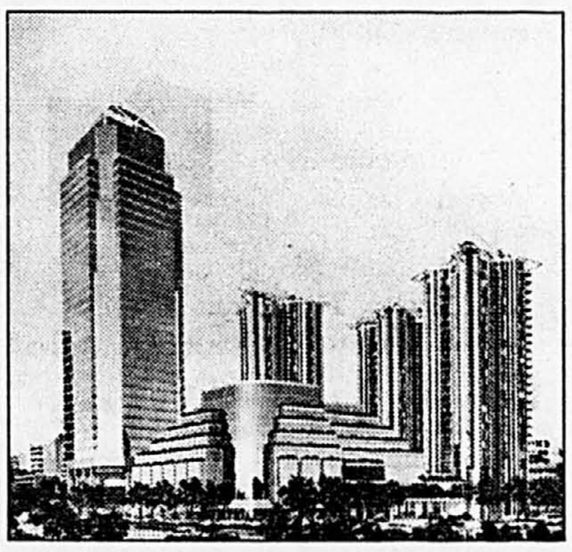
Et à la lumière justement de l'amère expérience afghane, l'auteur pose la question : quel sera l'impact militaire à long terme des 100 millions $ d'armes que le Congrès vient d'autoriser pour favoriser, en Irak, le renversement par la force du régime de Saddam Hussein ?



Chicago Tribune

Essayage

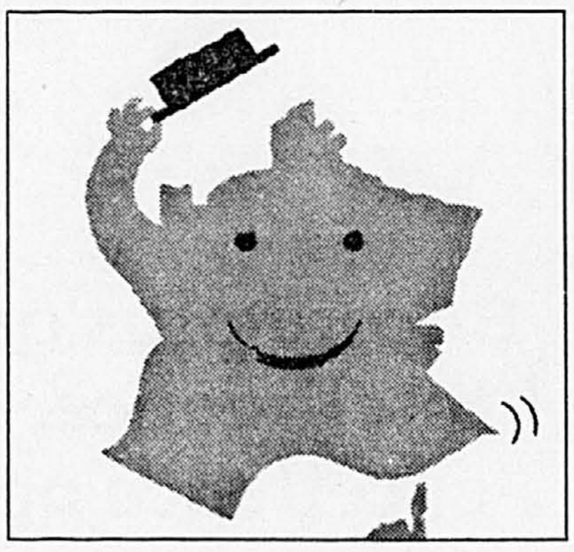
■ Héma-Québec a le vent en poupe. *La Presse* a voulu marquer l'événement en saluant cette semaine son directeur, le Dr Francine Décary, qu'elle a désigné **personnalité de la semaine** (page A 12). On ignore si l'engouement persistera ici, mais le contexte géographique n'est pas encourageant. Les dons de sang sont en baisse constante aux États-Unis, où on entrevoit un déficit de quatre millions d'unités vers 2030. D'où la recherche intensive d'une solution de rechange, en l'occurrence un substitut capable de remplir la fonction première du sang, celle de transmettre l'oxygène aux cellules du corps. Un os : des expériences récentes ont eu des effets désastreux sur des patients, qui n'avaient pas été consultés au préalable. Un test sur 52 patients appelant des transfusions en urgence a conduit à la mort de 24 d'entre eux, deux de plus que ce que le résultat aurait pu être hypothétiquement, compte tenu de la gravité des cas-tests, avec les usuelles transfusions sanguines. Ce résultat n'est pas nécessairement probant, puisque d'autres tests semblables se sont révélés favorables. Reste qu'il ramène à la surface le délicat problème de la consultation du patient soumis, sans son approbation ou celle de ses proches, à des expériences médicales. Depuis ce qui est sorti des procès de Nuremberg à ce propos, on veille au grain.



The Boston Globe

Passage

■ Ce pourrait être demain, dans trois mois ou dans un an, mais un jour est proche où la planète affichera un plus grand nombre de citoyens urbains que de ruraux, pour la première fois de son existence, écrit un universitaire soucieux d'environnement dans le *Boston Globe*. Qu'un Montréalais se fiche du problème d'une rivière à saumons de la Côte-Nord ou de la nappe phréatique de Franklin illustre bien le propos de l'auteur, Mark Hertsgaard : un citadin a — ou croit avoir — besoin de l'électricité de cette rivière ou de l'eau embouteillée de Franklin. La ville est généralement plus riche, et son poids politique, considérable. Mais ce qui agace surtout le prof, c'est l'ampleur des déménagements de la campagne vers les villes dans le tiers-monde. En Chine en particulier, les grands travaux d'aménagement ont catapulté d'un coup des millions de ruraux vers des villes champignons qui, toutes sémillantes qu'elles paraissent sous leurs néons tout neufs à la gloire de Colgate, Honda ou Seiko, se révèlent absolument incapables de s'alimenter en eau, de traiter leurs eaux usées ou de préserver la qualité de l'air. En Afrique, Lagos (Nigeria) comptait 288 000 habitants en 1950 : ce sera 13,5 millions en 2000. Plus près de nous, Mexico est passée de 8 à 16 millions en 16 ans. Il y a un siècle, la population du globe n'était urbaine qu'à 14 %.



The New York Times

Langage

■ Étonnant combien d'observateurs s'exprimant très correctement en français les affaires publiques de la radio de Radio-Canada arrivent à débusquer depuis Washington ou New York. De quoi faire honte à Ottawa ou Toronto. On se dit que ces Américains compétents en français, c'est un phénomène de génération, celle des « mûrs », une génération qui ne se renouvellera pas, le français ayant chuté mondialement dans la faveur des élites, à commencer par le monde diplomatique. Erreur. Des millions d'adolescents américains continuent de choisir le français comme langue seconde. Malgré l'importance de l'espagnol ambiant, celle des langues chinoise et japonaise en termes démographiques et économiques, un jeune Américain sur quatre encore choisit le français comme langue seconde, note un chroniqueur du *New York Times*. De fait, 22 % des jeunes Américains optent pour le français contre 6 % pour l'allemand, le pays porteur étant pourtant la principale force économique d'Europe. Les langues des gros marchés comme la Russie, la Chine et le Japon ne sollicitent respectivement la faveur que de 0,3, 0,17 et 0,77 % des ados. Un prof de russe est furieux : « C'est un argument culturel, pas logique, donc pas un argument. » C'est quoi alors ? Une vieille histoire d'amour entre l'Amérique et le français, dit l'auteur.



THE WALL STREET JOURNAL.

Image

■ Les fantaisies judiciaires aux États-Unis sont sans limite. En juillet dernier, dans la petite ville d'Adrian, au Missouri, une femme de 81 ans se fait mortellement happer par un camion dans la rue. Il y aura poursuite. Quelle poursuite ? C'est l'assureur de l'entreprise de camionnage qui intente des poursuites contre la vieille — donc ses descendants — pour négligence, rapporte le *Wall Street Journal*. La fille de l'octogénaire, Joyce Lang, est furieuse : « Je ne vais pas les payer pour avoir tué ma mère. Plutôt aller m'asseoir en prison. » L'octogénaire, Gertie Witherspoon, se rendait à son travail quand l'accident s'est produit. À 81 ans, Mme Whiterspoon, pleine d'énergie, travaillait encore 50 heures par semaine dans un restaurant local. Un pneu de sa voiture ayant éclaté, elle descend et passe devant sa voiture, à une intersection. Le camionneur l'aperçoit, freine, laissant des marques sur plus de 30 mètres, selon le rapport de police, mais tue la femme. L'assureur, Great West Casualty Co., réclame 2800 $ US pour dommages causés au véhicule. « Comment, dit la fille de Mme Whiterspoon, une femme de 5 pieds pesant 105 livres peut-elle avoir causé autant de dommage à un poids lourd ? » L'assureur se contente de dire qu'il y a eu négligence de la part de la femme. Mais Great West (filiale de Old Republic International Corp., de Chicago) concède que tout ça n'est rien de bon... pour l'image de l'entreprise.

La personnalité de la semaine

La Presse

Il n'est pas de succès qui se mérite s'il n'est construit sur l'excellence

ANDRÉ DESMARAIS
PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ROGER D. LANDRY
PRÉSIDENT ET ÉDITEUR

CLAUDE MASSON
ÉDITEUR ADJOINT

MARCEL DESJARDINS
DIRECTEUR DE L'INFORMATION

ALAIN DUBUC
ÉDITORIALISTE EN CHEF



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, *La Presse*

« Plus un donneur est informé, plus il est sûr pour le receveur. »

SUR LA SCÈNE DE L'ACTUALITÉ / SEMAINE DU 31 janvier 1999

Francine Décary

JEAN-PAUL SOULIÉ

Après seulement trois mois de fonctionnement, Héma-Québec vient d'annoncer que les réserves de sang mises à la disposition des 125 hôpitaux du Québec représentaient à la fin de décembre dernier 139 % des quantités nécessaires, soit un stock plus fourni que ce qui est généralement requis pour couvrir les besoins pour trois ou quatre jours d'avance.

Ces premiers résultats ont été atteints sous la direction du Dr Francine Décary, dans un contexte historique de perturbation bien connu. Jusqu'au 27 mars 1998, la nouvelle directrice générale d'Héma-Québec était directrice générale pour la région Est des services de transfusion de la Croix-Rouge. Cette structure a été rachetée par Héma-Québec, créé le 30 mars 1998, et entré en fonction dès le 28 septembre de la même année.

« Avec de cinq à six jours de réserves de sang, dit le Dr Décary, je dois maintenant résoudre le plus beau problème de toute ma carrière : nous avons quand même besoin de sang, et donc de donneurs. » *La Presse* salue le succès de l'intégration d'Héma-Québec dans la communauté québécoise et la réussite de celle qui a dirigé sa mise en place et ses débuts en nommant le Dr Francine Décary **Personnalité de la semaine.**

Née et élevée dans l'ouest de l'île de Montréal, Francine Décary est l'aînée de trois enfants. Son père est médecin, attaché à l'hôpital de Lachine. Après des études classiques chez les religieuses de Sainte-Anne, puis des Saints Noms de Jésus et Marie, elle fait sa médecine à l'Université de Montréal.

Elle se revoit, jeune fille, cherchant une spécialisation. En 1967-68, il n'y avait pas encore beaucoup de femmes en médecine, encore moins en chirurgie. « J'avais étudié le piano, avec beaucoup de plaisir, mais lorsqu'il s'agissait de donner des concerts à Vincent-d'Indy, j'avais un trac fou, et les doigts en guenille. Pourtant, je n'avais pas le trac sur scène en faisant du théâtre. Mais en découvrant l'hématologie, j'ai découvert ma passion. C'est là qu'il est possible de comprendre d'où viennent les maladies héréditaires, par une démarche qui n'est pas seulement empirique. À cette époque, il y avait la leucémie, dont on ne connaissait pas encore le traitement par la greffe de moelle osseuse. J'ai fait du laboratoire, et j'ai été fascinée. »

Francine Décary ira se spécialiser pendant deux ans à New York, ce qui lui donnera une maîtrise parfaite de l'anglais. Puis elle va passer cinq ans à Amsterdam, et en étonnera plusieurs en défendant sa thèse de doctorat en néerlandais, une langue difficile à acquérir. « J'ai une bonne oreille, dit-elle, et j'avais déjà appris l'allemand. Mais mes professeurs étaient très étonnés d'entendre une Nord-Américaine parler *dutch* avec un accent français ! »

Quand elle rentre au Canada, surspécialisée en transfusion, bardée de diplômes, le débouché naturel est la Croix-Rouge. « J'ai vécu la période controversée, douloureuse, des années quatre-vingt. Je n'étais pas dans les postes décisionnels, mais pour nous et pour tout le personnel sur le terrain, ça a été très dur, nous avons vécu une immense tragédie. Même en faisant la part des choses, la Croix-Rouge n'a jamais été capable de faire savoir que nous faisions quand même de bonnes choses. Héma-Québec a apporté un vent de fraîcheur et nous a permis de réaliser ce que je tentais de faire depuis plusieurs années : nous rapprocher de la communauté. »

Ce médecin polyglotte a fait en sorte que la banque de sang d'Héma-Québec dispose de réserves pour quelques jours.

Pour les patients

Un des premiers grands changements a été de rétablir publiquement la raison d'être des dons de sang. Ils ne sont pas fait pour la Croix-Rouge, mais pour les patients. « C'est ce qui a permis la transition en douceur. » Pour la directrice générale d'Héma-Québec, le changement majeur ne concerne pas la sécurité. La Croix-Rouge avait déjà appris ses leçons et tout était sûr. Au Canada, le sang est considéré comme une drogue et il faut un permis de Santé Canada et de son bureau des produits biologiques pour fonctionner. « Mais la grande différence, dit le Dr Décary, c'est que Héma-Québec appartient à sa communauté. À la table du conseil d'administration, il y a tous les représentants concernés, ceux des employés comme des médecins, les hôpitaux, les bénévoles et les donneurs.

« De 1995 à 1998, à la tête de la région Est, j'ai appris l'importance des régionalismes, dit le Dr Décary. Héma-Québec est plus petit que la Croix-Rouge, plus spécialisé, et aussi plus près de la communauté. Le juge Krever a dit que notre matière première, c'est ce qui sort du bras d'une personne, et que c'est une réserve publique. Le lien avec la communauté est essentiel. »

Pour la première fois en Amérique du Nord, le Dr Décary met sur pied une association des donneurs de sang et des bénévoles, regroupant organisateurs, spécialistes du télérecrutement et employés d'Héma-Québec.

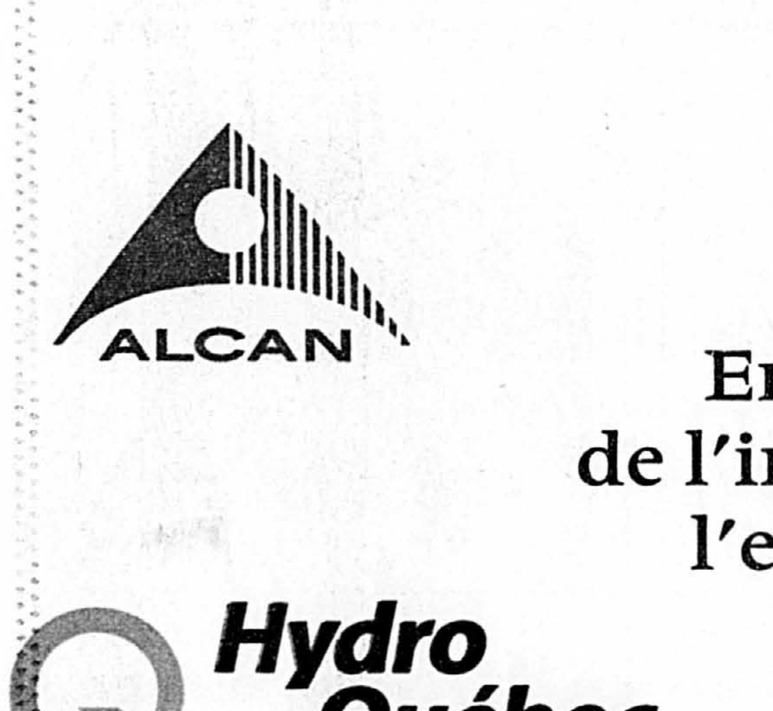
ALCAN

BANQUE NATIONALE
il faut penser autrement

Encore plus que du talent,
de l'intelligence, même du génie,
l'excellence naît de l'effort.

Hydro Québec

loto-québec



Salut Bonjour

du lundi au vendredi de 6 h à 9 h

Ce lundi à 6 h 35 Guy Mongrain s'entretient avec la personnalité (La Presse de la semaine

TVA